Note d'Initiative OSC – NIONG

Projet de terrain monopays

Titre du projet :
Gestion intégrée de la ressource en eau et amélioration des conditions de vie des populations rurales en Palestine GIREUT

Nom de l'OSC :
Experts-Solidaires

Localisation :
Gouvernorats d'Hébron et de Tubas, Cisjordanie

Nom des référents projet :
Thomas Cazalis, directeur projet,
Mélanie Ramnuth, assistante projet,

Date de rédaction de la présente note :
15/04/2023

Le cas échéant, date de la présente note s'il s'agit d'une nouvelle version : révisée 21/11/2023

TABLE DES MATIERES

I. LOCALISATION DU PROJET 8

II. INFORMATIONS DU PROJET 8

III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET 9

IV. CONTENU DU PROJET 13

V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES 28

VI. RISQUES ET PERENNITE DU PROJET 30

VII. COMMUNICATION ET VISIBILITE 33

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE 35

ANNEXE 2 : FICHES DE RENSEIGNEMENT RELATIVES AUX PARTENAIRES 41

ANNEXE 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE 45

ANNEXE 4 : CARTES ET AUTRES DOCUMENTS 47

ANNEXE 5 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU 57

ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME, LA FRAUDE ET LA CORRUPTION 58

A. NOTE DE TRANSPARENCE

Note de transparence

Nom de l'association	Experts-Solidaires
Site internet	www.experts-solidaires.org
Nom du projet – Libellé court	GIREUT
Nom du projet – Libellé long	Gestion intégrée de la ressource en eau et amélioration des conditions de vie des populations rurales en Palestine
Lieu d'intervention	Cisjordanie - Gouvernorats d'Hébron et de Tubas
Type de projet	Projet de terrain
Numéro de la phase si récurrence	Phase 2
Thématique(s) principale(s)	GIRE, eau, assainissement, REUT, agriculture, gouvernance locale
Principaux partenaires du projet	• Al Ard (ONG) • Tubas Water Utility • Joint Water and Wastewater Services Council du Nord Hébron
Si projet porté en consortium – membres impliqués	N/A
Objectifs	**Objectif global :** Les conditions de vie des ménages ruraux dans les Gouvernorats d'Hébron et de Tubas sont durablement améliorées. **Objectif(s) spécifique(s) :** Les populations des villages de Tayassir et de Kharas bénéficient de services de l'eau plus performants et plus résilients grâce à l'amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau. <u>Sous-objectifs spécifiques :</u> *-Le risque de pollution locale de l'environnement est réduit grâce à un meilleur assainissement des eaux usées.* *-Les revenus des ménages ruraux de Cisjordanie augmentent grâce à des activités agricoles mieux valorisées et plus résilientes face au changement climatique.*

Présentation du projet : L'eau est un enjeu majeur en Palestine. D'un côté les ressources en eau, tant souterraines que de surface, sont limitées et sont amenées à se faire plus rares ; et les Palestiniens y ont un accès restreint dans un contexte d'occupation de plus en plus tendu. De l'autre côté, la croissance démographique et le réchauffement climatique entrainent des besoins croissants en eau potable et agricole. Face à la pénurie, il est donc essentiel de valoriser les ressources en eau alternatives c'est pourquoi la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) est devenue un enjeu stratégique. Le projet vise ainsi à promouvoir une dynamique locale de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) par le développement cohérent de l'assainissement et de la REUT. Le projet portera sur la montée en compétence des gestionnaires et des usagers en vue d'une meilleure planification, d'une gouvernance et une gestion plus participatives dans deux territoires pilotes dans les Gouvernorats d'Hébron et de Tubas.

Principaux enjeux/défis auxquels le projet entend répondre et principaux constats liés au diagnostic réalisé en amont : L'accès insuffisant aux services de base liés à l'eau (eau potable, assainissement, eau agricole) tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif représente un défi majeur pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de Palestine. Le projet entend répondre à cet enjeu en appuyant la mise en place d'une dynamique GIRE à l'échelle locale grâce à la montée en compétence et la responsabilisation de tous les acteurs, gestionnaires comme usagers.

Compétences, expériences et expertise d'Experts-Solidaires OSC et des partenaires impliqués pour y répondre : L'amélioration de l'accès aux services essentiels de l'eau notamment par le renforcement de la GIRE est une des compétences d'Experts-Solidaires qui a mis en œuvre plusieurs projets dans ce domaine depuis 10 ans. Al Ard, en tant qu'assistant à maitrise d'œuvre, peut s'appuyer sur une expérience acquise depuis plus de 25 ans en matière de développement rural et agricole en Palestine. Les 2 JWWSC, en tant qu'institutions locales, ont pour mandat d'organiser la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement dans les 2 territoires visés.

Historique et genèse du projet : D'une sollicitation pour l'appui à l'agriculture irriguée, le projet Experts-Solidaires a proposé d'élargir la problématique de l'eau en milieu rural en explorant les conditions de mise en place d'une démarche de gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle locale, pragmatique et plus participative. L'approche GIRE, abordée sous l'angle de l'hydrogéologie, ayant montré ses limites dans un territoire fragmenté par l'occupation lors de la précédente phase (phase 1 ; 2019-2022), la présente phase du projet (phase 2 ; 2023-2025), s'appuie sur la REUT pour initier et renforcer une dynamique de gestion de l'eau locale dans deux territoires pilotes situés des Gouvernorats de Tubas et d'Hébron.

Principaux impacts visés au terme de cette phase (quantitatifs et qualitatifs) :
- Le nombre de ménages connectés à l'assainissement collectif à Tubas et Hébron augmente de 20% d'ici à 5 ans ;
- Le revenu agricole des ménages augmente de 25% d'ici à 5 ans.

Principaux impacts visés au terme du projet (préciser durée envisagée) :
- Les ménages ruraux bénéficient de meilleurs services de base (accès à l'eau, assainissement) ;
- Le niveau de vie des ménages ruraux augmente ;
- Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages ruraux diminue.

Résultat 1 - Les capacités de gouvernance et de gestion participative des ressources en eau sont améliorées.

A11 Création de 2 Comités Techniques locaux de l'eau.

A12 Sensibilisation et formation des Comités Techniques sur les thématiques GIRE et REUT.

A13 Elaboration d'un plan de développement de l'assainissement et de la REUT pour chacun des 2 territoires ciblés.

A14 Organisation d'ateliers de concertation territoriale publique sur les schémas d'assainissement et de REUT

A15 Renforcement des capacités du partenaire OSC palestinien à la vulgarisation de la GIRE et la REUT.

Indicateurs de résultat :

- *Les Comités Techniques permettent une meilleure coordination entre acteurs institutionnels de l'eau ;*
- *Une dynamique de concertation publique est initiée en matière de gestion des ressources en eau ;*
- *Les 2 JWWSC disposent de schémas directeurs détaillés pour le développement de l'assainissement et de la REUT dans les territoires cibles.*

Résultat - 2 Un cadre socio-économique et technique permettant l'amélioration de l'assainissement collectif dans les territoires ciblés est fonctionnel.

A21 réalisation d'une campagne de sensibilisation « Eau, Assainissement et Hygiène » (WASH).

A22 Appui à la mise en place d'un dispositif d'incitation financière pour le développement de l'assainissement collectif.

Indicateurs de résultat :

- *80% des habitants des 2 territoires ciblés sont sensibilisés en matière d'hygiène et d'assainissement ;*
- *Le nombre total de foyers raccordé aux 2 STEP augmente de 20%.*

Résultat - 3 La réutilisation agricole des eaux usées traitées (REUT) est développée.

A3.1 Amélioration du fonctionnement des deux STEP existantes dans les territoires ciblés.

A3.2 Développement des infrastructures de distribution des eaux usées traitées en sortie des STEP

A3.3 Mise en place d'une gestion pérenne par les usagers des eaux usées traitées

A3.4. Appui aux agriculteurs à la valorisation efficace des eaux usées traitées

Indicateurs de résultat :

- *2 associations d'usagers de l'eau agricole assurent une gestion pérenne des eaux usées traitées ;*
- *100% des eaux traitées en sortie des deux STEP sont utilisées par les agriculteurs ;*
- *La surface agricole irrigable augmente de 10% ;*
- *La surface agricole effectivement irriguée par les EUT est doublée ;*
- *La productivité des parcelles irriguées avec les eaux usées traitées est de 50% supérieure à celles non-irriguées.*

Groupes cibles	**Bénéficiaires directs :** • 2 établissements publics gestionnaires de l'eau et de l'assainissement (Tubas Water Utility et North Hebron Joint Water and Wastewater Services Council) • 2 Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (Tayassir et Kharas) • 90 agriculteurs • 10 cadres des institutions régionales (MoA, PWA, MoLG, Gouvernorat) • 4 cadres techniques d'Al Ard **Bénéficiaires indirects :** • 36 000 habitants des quartiers Nord de la Ville de Tubas, et des villages de Tayassir et de Aqqaba déjà connectés à la STEP de Tayassir ou prévus de l'être • 16 800 habitants du village de Kharas déjà connectés à la STEP de Kharas ou prévus de l'être	
Durée totale du projet	**36 mois**	
Coût total du projet	**€ 677 000**	**100 %**
Participation de l'AFD sollicitée	**280 000€**	**%41,4%**

B. SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AP	Autorité Palestinienne
AUEA	Association d'Usagers de l'Eau Agricole
CTEau	Comité Technique de l'eau
E-S	Experts-Solidaires
EUT	Eaux Usées Traitées
JWWSC	Joint Water and Wastewater Services Council
MoA	Ministry of Agriculture
MoLG	Ministry of Local Government
M3M	Montpellier Méditerranée Métropole
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PWA	Palestinian Water Authority
REUT	Réutilisation des Eaux Usées Traitées
SIAAP	Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne
SMAVD	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
UAWC	Union of Agricultural Workers Committees
UE	Union Européenne
WASH	Water Sanitation and Hygiene

C. DESCRIPTION DU PROJET

RESUME DU PROJET :

Le projet vise à **améliorer les conditions de vie des populations rurales palestiniennes, dans deux territoires des Gouvernorats d'Hébron et de Tubas** (*Objectif global*) **grâce une gestion plus intégrée des ressources en eau** et à la mise en place de services d'assainissement et d'eau agricole plus performants et plus résilients face au changement climatique (*Objectif spécifique*).
La gestion intégrée des ressources sera spécifiquement abordée via le **développement de la réutilisation des eaux usées traitées** (REUT) ; la REUT permettant d'aborder de manière intégrée la gestion de deux services essentiels de l'eau : le service d'assainissement des eaux usées d'une part et le service de l'eau agricole d'autre part.
Le développement planifié de la REUT sera assuré par le **renforcement des capacités de planification, de gouvernance locale et de gestion participative de l'eau** (*Résultat 1*). Le service d'assainissement sera amélioré grâce à l'appui à l'amélioration des réseaux d'assainissement et à l'animation d'un **dispositif d'incitation sociale et financière destiné à encourager les raccordements des ménages ruraux au réseau d'assainissement collectif** (*Résultat 2*). La réutilisation agricole des eaux usées traitées sera accompagnée par **l'organisation et la formation des agriculteurs** (*Résultat 3*).

I. LOCALISATION DU PROJET

A. Communes, districts et régions où se déroule le projet

Le projet sera mis en œuvre dans deux territoires pilotes en Cisjordanie :

- Communes de Tubas et Tayassir, Gouvernorat de Tubas ;
- Commune de Kharas, Gouvernorat d'Hébron.

(cf. *Annexe 4.2* et lien Google Earth :
https://earth.google.com/earth/d/1bFptwrTkBZHcN8yCA9Vi4bMDt2Xx5FEg?usp=sharing)

B. Zone de réalisation du projet

Le projet sera réalisé en Cisjordanie qui est classée en **zone orange** par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (zone déconseillée sauf raison impérative).

II. INFORMATIONS DU PROJET

A. Phase concernée : **2ème phase**

B. Calendrier du projet et nombre de mois par tranche :
- Date de démarrage envisagée : **01 janvier 2024**
- Tranche 1 (nb de mois) : **18 mois**
- Tranche 2 (nb de mois) : **18 mois**

C. Nombre de phases prévues pour ce projet : **3**

D. Justification de la rétroactivité demandée, le cas échéant (et/ou si étude de faisabilité réalisée antérieurement à la date effective de démarrage du projet) :

III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET

3.1. **Diagnostic et enjeux du projet**

- **L'incontournable et omniprésente dimension géopolitique de la gestion de l'eau**

Transfrontalières à Israël, la Palestine, la Jordanie, les ressources en eau, selon la loi internationale, doivent être partagées de manière équitable entre Israël et Palestine. (Cf. carte Annexe 4.1. pour contexte détaillé). Or, la succession d'accords signé entre les représentants d'Israël et de Palestine depuis 1967, notamment les accords d'Oslo, supposées temporaires, privent de facto les Palestiniens d'accès à l'eau superficielle ainsi qu'à un accès juste à l'eau des nappes phréatiques. Cette complexité géopolitique a un impact direct sur les ménages palestiniens. Un chiffre clef est retenu : la disponibilité moyenne en Cisjordanie en termes de volume d'eau par personne est de 73 L/personne/jour, et peut descendre bien en dessous alors que l'OMS recommande une quantité minimale de 100L/personne/jour pour couvrir les besoins essentiels y compris en matière d'assainissement des eaux usées.

- **L'eau en agriculture**

En 2005, seulement 7 % des terres cultivables étaient irriguées. Or, près de 53 % de la production agricole totale en Cisjordanie provenaient de ces terres irriguées. Cette eau provient principalement de puits privés héritées par les familles. Ces puits ne sont ni suivis ni contrôlés par les autorités palestiniennes et cette gestion privée participent aux inégalités d'accès à l'eau entre agriculteurs.
Il est à noter que certains Gouvernorats de Cisjordanie subissent un stress hydrique plus fort que d'autres. Au Sud, le Gouvernorat d'Hébron, bordé par les déserts de Judée et du Néguev, est dans une situation particulièrement difficile. Au Nord-Est, le Gouvernorat de Tubas est situé en grande partie sur le versant occidental de la vallée du Jourdain où règne une forte aridité.

- **L'eau usée traitée : entre source de tension transfrontalière et ressource alternative essentielle.**

En Cisjordanie, malgré un accès quasi-universel à un assainissement amélioré (94 %), l'accès aux raccordements aux égouts est seulement de 30 %, avec des taux variant considérablement selon les Gouvernorats (*World Bank. 2018. "Securing Water for Development in West Bank and Gaza." World Bank, Washington, DC.*).
Les deux tiers des habitants de Cisjordanie utilisent des fosses septiques pour le rejet et le stockage des eaux usées. Ces eaux usées sont vidées par des camions-citernes, qui déversent généralement leur contenu dans des zones ouvertes, des vallées, des réseaux d'égouts et/ou des dépotoirs (Palestinian Hydrology Group, 2006) augmentant ainsi le risque de contamination des eaux souterraines et posant de véritables risques environnementaux.
Ce manque de développement de traitement de l'eau usée exacerbe les tensions : une partie des eaux usées traverse « les frontières » entre Israël et la Cisjordanie. Environ 15 millions de m3 de cette eau coule vers Israël qui facture l'Autorité Palestinienne pour le traitement de ces eaux. 31 millions de dollars ont ainsi été facturés à l'Autorité Palestinienne en 2017 (*Worldbank-2018)*.

Devant la difficulté à mobiliser les eaux souterraines et pour lutter contre cette double peine, le ministère de l'Agriculture palestinien a fait du développement de la REUT (réutilisation des eaux usées traitées) un vrai axe stratégique. Or, les évaluations réalisées sur ce secteur (*AFEID / COSTEA LIVRABLE 5 : SYNTHESE FINALE 2020_12_15-FR-ETU-COSTEA REUSE)* montrent que cette ressource est encore largement sous exploitée en Cisjordanie à cause de frein réglementaires, sociaux,

techniques et financiers.

- **Un cadre institutionnel de la gestion de l'eau en Palestine complexe**

Le système légal est complexe à plusieurs niveaux. En effet, plusieurs couches légales hérités de l'histoire de ce territoire se superposent. Cela participe à accroître la grande complexité de la gestion de l'eau dans tous ces usages et affaiblit les prérogatives des institutions disposant déjà d'une très faible marge de manœuvre.
L'expérience de la première phase de projet a montré que ce contexte se matérialisait d'un point de vue opérationnel par une absence de vision intégrée et pérenne dans les programmes. Les institutions se focalisent sur des projets « à court terme » et sectoriel. La grande dépendance de ces projets aux financements internationaux explique également cette situation.
Les principales institutions impliquées dans la gouvernance de l'eau en Palestine sont : (i) la Palestinian Water Authority (PWA); (ii) le Ministère de l'Agriculture (MoA ; (iii) les municipalités et les Joint Water and Wastewater Service Councils (JWWSC) (voir *Annexe 4.3 pour description détaillée)*. A cela s'ajoutent les différentes ONG porteuses de projets et de programme et parfois chargées de la gestion des infrastructures de captage ou d'assainissement.
Malgré une forte volonté affichée de la PWA de rentrer dans une démarche de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE), la coordination entre ces acteurs et leurs programmes reste faible.

3.2. Genèse du projet

Ce projet émane d'une demande faite par les agriculteurs du Gouvernorat d'Hébron d'être appuyés dans l'amélioration de leur accès et la gestion de l'eau agricole.
Forts d'une première coopération avec l'association Experts solidaires, les acteurs ont souhaité poursuivre et construire un projet plus ambitieux en matière de gestion de l'eau. Ils se sont alors associés à Experts-Solidaires et à son partenaire de l'époque, UAWC, pour la mise en place d'un projet visant cette fois à étudier et mobiliser les eaux souterraines (couches superficielles). En fin de projet (phase 1 précédemment cofinancée par le dispositif I-OSC), les conclusions suivantes ont été tirées :

- La mobilisation des eaux de surface était efficace à l'échelle des ménages mais coûteuse et peu impactante à l'échelle du territoire ;
- La mobilisation des eaux souterraines même si elle représente un bien plus grand potentiel est très difficile à mettre en place (contraintes géopolitiques et techniques)
- Il y a un vrai déficit de réflexion en termes de gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE).

Or, si la GIRE à l'échelle nationale est trop fortement contrainte par les règles de l'occupation, la première phase de projet a néanmoins démontré l'intérêt de l'approche GIRE déclinée à une échelle locale, plus pragmatique que théorique.
Les partenaires sont donc résolus à poursuivre leurs efforts d'introduction et de mise en pratique de la GIRE comme outil de développement local participatif des communautés rurales palestiniennes.
Une leçon apprise de cette phase est aussi que l'approche GIRE « classique » par bassin versant n'est pas l'angle le plus pertinent compte-tenu de la fragmentation des territoires sous occupation. Les partenaires préfèrent s'orienter vers un **changement de méthodologie avec la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) comme axe de renforcement de la GIRE locale**. La REUT intègre par définition différents usages et étapes du petit cycle de l'eau et ceci à l'échelle d'un territoire circonscrit. D'autre part, la REUT concerne des institutions durables, municipalités et intercommunalités techniques, Joint Water and Waste Water Services Councils (JWWSC), qui sont légalement et en pratique en charge de la gestion de l'eau et des eaux usées à une échelle locale. Il s'agit donc ici de promouvoir cette approche en partant de la base, c'est-à-dire, des usagers et du partage de la ressource dans leurs différents usages.

Suite à une enquête terrain en 2022, deux territoires pilotes ont été sélectionnés pour cette phase : le territoire du Nord Hébron, autour de la station d'épuration (STEP) de la municipalité de Kharas et le gouvernorat de Tubas, autour de la station d'épuration de la municipalité de Tayassir (*voir carte et description des JSC et STEP en Annexe 4.3 ; 4.4 ; 4.5 ; 4.6)*.

3.3 Présentation de l'expertise des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet

- **Acteurs palestiniens**

Al Ard est spécialisée dans l'animation territoriale agricole. En plus de sa connaissance importante du monde agricole local et de sa légitimité auprès des institutions et des agriculteurs car elle dispose de connaissances techniques poussées sur l'agriculture locale, Al Ard est spécialisée dans la protection des terres palestiniennes et de la ressource en eau, dans la conservation du patrimoine génétique des semences locales.
Deux nouveaux partenaires locaux importants seront impliqués : **les Joint Water and Waste Water Services Councils (JWWSC) de Tubas et du Nord Hébron**. Les JWWSC sont des équivalents des syndicats mixtes intercommunaux en France. Ceux-ci ont le mandat de la gestion de l'eau et de l'assainissement pour les communes adhérentes. Il s'agit donc des principales collectivités avec lesquelles travailler pour le renforcement de la GIRE locale et pour le développement de la REUT.
Cette phase travaillera également avec deux **Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (AUEA)** à qui la loi sur l'eau de 2014 et le règlement sur les AUEA de 2018 prévoient le transfert de compétence pour la gestion participative de l'eau agricole[1].

- **Acteurs français**

Ce projet inclut des partenaires institutionnels et techniques français. Le **Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)**, partenaire de la première phase, est très compétent en matière d'animation territoriale de la GIRE.
Le **Service Eau, Milieux aquatiques et Risques de la Région Occitanie** est un nouveau partenaire technique de ce projet. Ce département mettra au service du projet ses compétences en matière de planification territoriale au niveau des institutions ainsi que dans la protection du milieu aquatique et de la biodiversité.
La **Régie des Eaux de Montpellier Métropole** est un nouveau partenaire technique. Elle mobilisera ses compétences internes pour accompagner les activités liées à la planification de l'assainissement et à l'optimisation des stations de traitement des eaux usées (STEP).

3.4. Principales conclusions de l'évaluation de la phase précédente et principales recommandations (*cf Annexe 3 pour détails)*

L'évaluation externe finale a été réalisée par un bureau d'étude palestinien. Le rapport indique que le projet était pertinent pour l'ensemble des parties prenantes et particulièrement au regard des priorités des bénéficiaires et du gouvernement. Il reconnaît également les caractères efficaces et efficients de la mise en œuvre, malgré les difficultés rencontrées compte-tenu de la COVID-19, des difficultés rencontrées par l'UAWC et des difficultés à mobiliser de l'expertise locale efficace sur ces sujets spécifiques.

- **Prise en compte des risques d'attaques géopolitiques sur le partenaire local**

La première phase de ce projet a été grandement perturbée par la répression des autorités israéliennes à l'encontre le partenaire palestinien, UAWC. Dans cette deuxième phase de projet,

[1] « The institutionalization of irrigation and the effects thereof : the case of the Palestinian water », PERRIER Jeanne, AFD Research Paper N°197, November 2020

les partenaires locaux sont plus nombreux et plus diversifiés : les Joint Service Council sont des collectivités locales moins sujettes que les ONG à une menace de dissolution de la part de la force occupante. Par ailleurs une révision des procédures de rétrocession et de paiement des prestataires locaux sera également réalisée pour protéger au mieux la mise en œuvre du projet.

- **Echec de la mise en place d'une démarche de GIRE se basant sur la mobilisation de nouvelles ressources en eau souterraines et de surface.**

La première phase de ce projet a tenté de mettre en place une dynamique GIRE en se basant sur une potentielle mobilisation de nouvelles ressources en eau souterraines. Or, cette démarche s'est confronté à plusieurs problèmes : impossibilité technique de mobiliser cette ressource, manque de coordinations et de connaissances des acteurs institutionnels pour une gestion efficace de la ressource, manque de compétences techniques des entreprises. Ainsi, les résultats de ce volet ont été limités.
Compte-tenu de ces éléments, l'équipe projet a décidé de changer d'approche pour fonder une démarche de gestion intégrée de la ressource sur la mobilisation d'une ressource déjà existante, l'eau usée traitée, qui concerne l'ensemble des services de l'eau. Il s'agira également dans cette phase d'accentuer les formations, la mobilisation des compétences extérieures et le dialogue entre acteurs de la société civile, usagers et représentants des collectivités.

- **Nécessité d'une réflexion sur l'adaptation de la production agricole au changement climatique**

Un questionnement sur la pérennité environnementale liée à un des objectifs principaux du projet : augmenter l'eau disponible pour la production agricole, est apparu dans les retours de la première phase. Lors de cette deuxième phase, un accompagnement des agriculteurs sera réalisé afin de les aider à planifier une production qui réponde à la fois aux besoins de souveraineté alimentaire mais également à la nécessité de s'adapter aux conditions climatiques et hydriques actuelles et prévisionnelles.

3. 5 Cohérence externe du projet

A. Avec les politiques publiques pertinentes dans le pays d'intervention

Le projet a obtenu un grand soutien de l'ensemble des acteurs institutionnels locaux qui ont été consultés lors de la phase de montage. En effet, il est cohérent avec un ensemble de programme et de plans directeurs mis en œuvre ou élaborés par ces institutions :

- **Le renforcement de la GIRE en Palestine** : la PWA a intégré la mise en place d'une gestion intégrée de la ressource en eau comme un des principaux objectifs de développement des programmes liés à cette ressource en eau depuis 2013 (*National Water Policy and Strategy – version 30/06/2013*)
- **La montée en compétence des JWWSC** pour la gestion de l'eau et de l'assainissement de manière déconcentrée fait partie de la loi phare sur la gestion de l'eau de 2014 (*Decree No.(14) for the year 2014 Relating to the Water Law)*
- **La création et l'accompagnement des AUEA** prévues par la loi sur l'eau mais insuffisamment mises en œuvre en pratique ;
- **Le développement de la REUT** est clairement une priorité identifiée du ministère de l'Agriculture dans l'objectif d'augmenter le volume d'eau disponible pour l'agriculture en développant les ressources alternatives.

B. Avec des interventions d'autres acteurs

En Palestine

Experts-Solidaires est membre de nombreux réseaux, notamment Coordination-Sud, Coalition-Eau, le PS-Eau et des Réseaux Régionaux Multi-acteurs qui lui permettent de régulièrement rentrer en contact et échanger avec les autres acteurs français, ONG et collectivités agissant en Palestine.

Ainsi, l'association dispose d'une bonne connaissance des différents projets et programmes existants dans ces domaines en Cisjordanie. A titre d'exemple concret, E-S est en coordination avec l'association HAMAP, intervenant sur le territoire de Tubas depuis de nombreuses années et qui mobilise notamment l'OIEAU pour fournir un appui technique au Tubas JWWSC. Des rapprochements sont aussi prévus pour le partage d'expérience avec le projet de coopération décentralisée entre la ville de Paris et son partenaire palestinien West Jenin Villages Joint Services Council qui porte également sur l'assainissement et la REUT. Enfin, des contacts seront pris avec la coopération hollandaise qui soutient le North Hebron JWWSC pour une coordination et une recherche de synergies.

En France

Encore trop peu mise œuvre en France, la REUT d'une manière générale et la REUT agricole plus spécifiquement font l'objet d'une attention croissante en particulier depuis l'épisode de sécheresse de 2022 amené à se reproduire selon les prévisions des experts du GIEC. Le développement de la REUT est devenu un enjeu encore plus pressant pour les deux régions méditerranéennes, Occitanie et Sud-PACA. Ainsi le « Plan Or Bleu » porté par la Région Sud-PACA identifie le développement de l'innovation dans le domaine de la réutilisation des eaux usées traitées comme un axe stratégique bien que très peu de projets de REUT soient opérationnels à l'heure actuelle[2]. La région Occitanie est un peu plus avancée dans la mesure ou plusieurs projets expérimentaux mais aussi de taille plus importante sont en cours[3]. Dans ces deux régions, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse encourage et appuie financièrement grâce à des appels à projets spécifiques. La capitalisation et le partage d'expérience avec les initiatives françaises dans ces deux régions sont prévues et encouragées dans le cadre le projet.

IV. CONTENU DU PROJET

4.1 Nombre et typologie des bénéficiaires/publics ciblés :

Nombre de bénéficiaires directs :

Habitants concernés par les activités :

- 36 000 habitants des quartiers Nord de la Ville de Tubas, et des villages de Tayassir et de Aqqaba déjà connectés à la STEP de Tayassir ou prévus de l'être ;
- 10 000 habitants du village de Kharas déjà connectés à la STEP de Kharas ou prévus de l'être.
- 90 agriculteurs et agricultrices

Acteurs impliqués dans les activités :

- 2 établissements publics gestionnaires de l'eau et de l'assainissement (Tubas Water Utility et North Hebron Joint Water and Wastewater Services Council)
- 2 Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (Tayassir et Kharas)
- 10 cadres des institutions régionales (MoA, PWA, MoLG, Gouvernorat)
- 4 cadres techniques d'Al Ard

4.2. Logique d'intervention du projet

n seul projet de REUT est actuellement opérationnel sur l'île de Porquerolles.

[3] Projets expérimentaux de la Métropole de Montpellier, démonstrateurs « grandeur nature » dans les Corbières (15 ha de vigne) et Gruissan (80 ha vignes), irrigation du golfe d'Agde,

<u>Objectif global</u> : Les conditions de vie des ménages ruraux dans les Gouvernorats d'Hébron et de Tubas sont durablement améliorées.

Indicateur d'impacts/effets dans la zone de projet :

- *Les ménages ruraux bénéficient de meilleurs services de base ;*
- *Le niveau de vie des ménages ruraux augmente ;*
- *Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages ruraux diminue.*

<u>Objectifs spécifiques</u> : Les populations des villages de Tayassir et de Kharas bénéficient de services d'assainissement plus performants et plus résilients, la réutilisation de l'eau traitée en agriculture se développe, la gestion concertée de l'eau est initiée sur deux territoires.

Sous-objectifs spécifiques :

- La situation sanitaire des ménages ruraux est améliorée grâce un meilleur assainissement des eaux usées ;
- Les revenus des ménages ruraux de Cisjordanie augmentent grâce à des activités agricoles mieux valorisées et plus résilientes face au changement climatique.

Indicateur d'impacts/effets :

- *Le nombre de ménages connectés à l'assainissement collectif à Tubas et Hébron augmente de 20% d'ici à 5 ans ;*
- *Le revenu agricole des ménages augmente de 25% d'ici à 5 ans.*

<u>Résultat 1</u> : Les capacités de gouvernance et de gestion participative des ressources en eau sont améliorées.

***Indicateurs de résultat* :**

- *Les Comités Techniques de l'Eau permettent une meilleure coordination entre acteurs institutionnels de l'eau ;*
- *Une dynamique de concertation publique est initiée en matière de gestion des ressources en eau ;*
- *Les 2 JWWSC disposent de plans de développement de l'assainissement et de la REUT dans les territoires cibles.*

<u>Activité 1.1</u> : **Création de 2 Comités Techniques locaux de l'eau.**

La REUT est un sujet qui nécessite la coordination de fonctions qui sont assurées par différents acteurs politiques, administratifs et techniques. Le constat a été fait d'un niveau de coordination très insuffisant en Cisjordanie et en particulier à l'échelle locale ; c'est pourquoi le projet prévoit de créer, dans chaque territoire, un Comité Technique de l'Eau (CTEau) composé des acteurs locaux concernés par l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et la gestion de l'eau agricole :

	Acteur	**Rôle**
1	Gouvernorat (Hébron/Tubas)	Aménagement du territoire Coordination avec les collectivités
2	Direction locale du Ministère des Collectivités Locales (MoLG)	Aménagement du territoire Coordination avec les collectivités
3	Direction locale du Ministère de l'Agriculture (MoA)	Gestion de l'eau agricole et des associations d'usagers
4	Direction locale de l'Autorité de l'Eau (PWA)	Gestion des ressources en eau

5	Joint Water and Wastewater Council (JWWSC)	Gestion locale de l'eau potable, gestion de l'assainissement
6	Experts-Solidaires & Al Ard	Maitres d'œuvre du projet

Outre ces membres permanents, certaines autres organisations pourront être invitées à participer de manière plus ponctuelle dans une perspective de consultation, de coordination et de synergie :
- ONG nationales ou internationales mettant en œuvre des projets de développement dans les domaines de l'eau ou de l'agriculture dans les territoires concernés ;
- Organisations communautaires (associations de femmes, de jeunes) pouvant être des relais de mobilisation et d'information locale ;
- Organisations professionnelles locales industrielles et agricoles (chambres de métier, associations, coopératives).

Chaque CTEau sera hébergé par un des deux JWWSC qui en assurera l'animation et le secrétariat avec l'appui d'Al Ard et d'Experts-Solidaires. Les CTEau se réuniront selon un rythme trimestriel.

Les CTEau participeront activement :
- Au suivi des activités du projet et tout particulièrement à la validation des plans de développement de l'assainissement et de la REUT dans chaque territoire ;
- A la coordination avec les autorités de tutelle compétentes.

Indicateurs de suivi de l'activité *:*
- *Compte-rendu de création des Comités Techniques de l'Eau ;*
- *Compte-rendu de réunions des Comités Techniques de l'Eau.*

Activité 1.2 : Sensibilisation et formation des Comités Techniques de l'Eau sur les thématiques GIRE et REUT.
Les compétences des membres des CTEau seront renforcées de manière à leur donner les capacités de s'impliquer et de mettre en place, à l'échelle de chacun des deux territoires, **une gouvernance et une gestion plus participatives et durables des ressources en eau**.

Le programme de montée en compétence abordera prioritairement les thématiques suivantes et pourra être complété en fonction des besoins exprimés :
- **Principes de la gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) et enjeux spécifiques de l'eau dans chaque territoire (ressources, usages, acteurs, conflits);**
- **Modalités et exemples de gouvernance locale et participative de l'eau ;**
- **Principes et méthodologie de conception et de mise en place de projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT).**

Le programme de montée en compétence sera articulé autour des activités suivantes :

- **Organisation de modules thématiques de formation.** Plutôt que des formations théoriques, ces modules prendront la forme d'ateliers structurés autour d'une présentation d'expert suivie d'une discussion orientée autour de la mise en pratique concrète dans chaque territoire. Ces modules, organisés en Palestine dans chacun des territoires, seront animés par des experts-formateurs internationaux mobilisés en mission technique et venant en priorité du réseau d'Experts-Solidaires et de ses partenaires techniques français :

Partenaire	**Domaines de compétences**

Experts-Solidaires	GIRE, assainissement, REUT agricole
Service de l'eau et des risques de la Région Occitanie	Gestion et planification stratégique des ressources en eau, gestion des risques
Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (grand cycle de l'eau), gouvernance locale de l'eau, concertation entre acteurs
Régie des Eaux de la Métropole de Montpelier	Gestion et planification opérationnelle des ressources en eau (petit cycle de l'eau) , gestion des réseaux d'assainissement et des STEP

En outre des consultants-formateurs palestiniens pourront également être sollicités en appui et/ou en complément des experts internationaux afin d'aider à la mise en contexte local.
Enfin des contacts ont été également initiés auprès de l'AFEID/COSTEA[4] et de l'OIEAU[5] pour la recherche de synergies en matière de programmes de renforcement des compétences dont pourraient bénéficier les acteurs palestiniens.

- **Animation d'ateliers de rencontres et d'échanges « entre pairs »**. Le projet facilitera la mise en contact et l'échange d'expérience avec des acteurs impliqués dans des projets et activités similaires en Palestine et dans d'autres pays du pourtour méditerranéen. Le projet organisera et animera avec le concours des experts-formateurs, des rencontres de terrain (pour les projets de proximité en Palestine) ou des visioconférences.
  Sans être exhaustives, les initiatives suivantes ont déjà été identifiées :
  - Projets de REUT en Palestine (à Naplouse, Jénine, Jéricho et Gaza) ;
  - Projets d'assainissement en Palestine (voir Activité 2.2) ;
  - Projet de GIRE dans la vallée de l'Arghen au Maroc : projet en cours appuyé par Experts-Solidaires et la coopération décentralisée d'Occitanie comprenant tout particulièrement la création et l'animation d'une Commission Locale de l'EAU (CLE).

- **Organisation d'un voyage d'étude sur la GIRE en France**. Au moins un voyage d'étude en France sera organisé pour une quinzaine de personnes (membres des 2 CTEau, administrateurs et cadres des 2 JWWSC, cadres d'Al Ard). L'objectif de ce voyage, dont le contenu détaillé sera précisé en fonction de l'évolution du projet, visera à présenter et discuter l'expérience française en matière de gouvernance et de gestion des ressources en eau en milieu rural et en particulier :
  - La gestion du grand cycle de l'eau en région PACA via le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vallée de la Durance et la méthodologie de concertation pluri-acteurs ;
  - La gestion du petit cycle de l'eau, l'assainissement et la gestion quantitative et qualitative des eaux usées traitées (débit réservé aux milieux naturels, REUT agricole et non agricole…).

Indicateurs de suivi de l'activité :
- *3 ateliers de formation des Comités Techniques de l'Eau en Palestine ;*
- *3 ateliers d'échanges entre pairs (2 projets palestiniens, 1 projet marocain) ;*

[4] Association Française pour l'eau agricole, l'irrigation et le drainage, animatrice du COmité Scientifique et Technique pour l'Eau Agricole (COSTEA).
[5] Office International de l'Eau

- *1 voyage d'étude en France.*

<u>Activité 1.3 :</u> Elaboration d'un plan de développement de l'assainissement et de la REUT pour chacun des 2 territoires ciblés.

Dans les deux territoires ciblés, un réseau d'assainissement existe, avec un taux de raccordement toutefois encore limité, de même que des initiatives de REUT ont démarré à une petite échelle. Cependant la mise en place de ces infrastructures d'assainissement et de REUT a plutôt résulté d'opportunités ponctuelles (dans le cadre de projets clôturés) et ne s'est pas inscrite dans un schéma directeur cohérent.
Il existe bien un plan directeur de l'assainissement du Gouvernorat de Tubas mais il est ancien (élaboré en 2009) et ne tient pas compte de l'évolution réelle de l'assainissement dont tout particulièrement la construction de la STEP de Tayassir (réceptionnée en 2019).
Un plan directeur de l'assainissement du Gouvernorat d'Hébron est en cours d'élaboration[6], dans lequel le développement de l'assainissement est organisé sous forme de clusters territoriaux. Ce plan directeur à l'échelle du Gouvernorat demande à être affiné à l'échelle de chaque cluster territorial.

C'est pourquoi le projet accompagnera chaque JWWSC à revoir ou à élaborer leur plan de développement détaillé de l'assainissement et de la REUT pour chacun des 2 territoires ciblés. Le projet commandera pour chaque territoire, la **réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique de développement de l'assainissement et de la REUT, assortie d'un plan d'investissement et d'un plan d'action par phases.**

Le suivi et la réception des études seront assurés par les 2 CTEau. Les résultats des études serviront d'appui aux ateliers de concertation publique qui permettront de coconstruire, avec les populations concernées, les schémas d'assainissement et de REUT (cf. activité 1.4).

Indicateurs de suivi de l'activité *:*

- *2 études de faisabilité de l'assainissement et de la REUT ;*

<u>Activité 1.4 : Organisation d'ateliers de concertation territoriale publique sur la gestion de l'eau.</u>

Face aux constats décrits sur les difficultés rencontrées par les institutions à mettre en place une gouvernance de l'eau efficace, le projet souhaite promouvoir une approche ascendante (« bottom-up ») de la GIRE en animant une démarche locale, participative, et inclusive permettant la co-construction de solutions avec les parties prenantes concernées.

Des ateliers de concertation auront pour objet de discuter de la gestion de l'eau, l'assainissement et la REUT à partir des plans de développement élaborés par les bureaux d'étude. Ces ateliers réuniront un groupe élargi, représentatif de l'ensemble des usages de l'eau à l'échelle locale, issu de la société civile, de la participation équilibrée des hommes et des femmes, du monde professionnel et associatif (usagers de l'eau domestique, industriels, agriculteurs, associations de défense de l'environnement…).

[6] Etude réalisée dans le cadre projet de la construction de la STEP de la ville d'Hébron financée par l'AFD, l'Union Européenne, la Banque Mondiale et USAID

Les JWWSC seront les commanditaires de ces ateliers de concertation et seront appuyés par les Comités Techniques notamment pour arrêter la liste des participants et préciser le format et les modalités d'organisation de ces ateliers dont le projet prendra en charge l'organisation logistique. Les attendus et le contenu des ateliers seront préparés avec les JWWSC et s'appuieront sur leur connaissance du contexte local et de la priorité des thématiques qu'ils souhaitent aborder avec les populations locales : non revenue water, problème des effluents non désirés déversés dans le réseau dans le réseau (margines des moulins à huile, eaux industrielles…), vidange des fosses septiques et pollutions locales…

Dans chaque territoire 2 ateliers de concertation publique auront lieu en deuxième tranche de projet, après que les Comités Techniques auront été créés et formés, que les études de faisabilité auront été réalisées et que les campagnes de sensibilisation à l'assainissement et à l'hygiène auront été conduites (cf. Résultat 2).

Indicateurs de suivi de l'activité *:*
- *Liste des 2 groupes de travail citoyens ;*
- *4 ateliers de concertation publique.*

<u>Activité 1.5 :</u> Renforcement des capacités du partenaire OSC palestinien à la vulgarisation de la GIRE et de la REUT.
Al Ard souhaite étayer son programme « Eau » et renforcer sa capacité d'intervention en matière de gestion intégrée et durable de l'eau dans les zones rurales.

Le projet vise ainsi à faire monter en compétences le personnel d'Al Ard à travers les actions suivantes :
- Renforcement du programme « Eau » par le **recrutement d'un ingénieur eau** ;
- Formation poussée des cadres techniques (1 ingénieur eau et 3 agronomes /animateurs de terrain) sur les thématiques de la GIRE et la REUT par leur **participation systématique à tous les modules de formation** et par la méthode de l'**apprentissage par la pratique**.

Indicateurs de suivi de l'activité *:*
- *1 ingénieur responsable du programme « Eau » recruté ;*
- *4 cadres techniques formés et compétents en matière de GIRE et de REUT.*

<u>Résultat 2 : Un cadre socio-économique et technique permettant l'amélioration de l'assainissement collectif dans les territoires ciblés est fonctionnel.</u>

Indicateurs de résultat **:**
- *80% des habitants des 2 territoires ciblés sont sensibilisés en matière d'hygiène et d'assainissement ;*
- *Le nombre total de foyers raccordé aux 2 STEP augmente de 20%.*

<u>Activité 2.1</u> : réalisation d'une campagne de sensibilisation « Eau, Assainissement et Hygiène » (WASH).
Compte-tenu du faible taux de raccordement des foyers aux réseaux existants, le projet conduira une enquête sociale auprès de la population suivie d'une **campagne de marketing social dans les deux territoires cibles pour la sensibilisation des habitants aux problématiques « Eau, Assainissement et hygiène »** avec une attention particulière dédiée à la promotion de l'assainissement collectif.

Les objectifs de la campagne devront permettre de mieux appréhender les éléments suivants :

- Mieux comprendre la situation actuelle et les freins au raccordement, via une enquête préalable afin d'adapter au mieux les messages de la campagne ;
- Pouvoir sensibiliser les populations selon plusieurs modalités :
  - Une diffusion à large échelle via une communication dans les médias locaux et par voie d'affiches ;
  - Des animations auprès de publics spécifiques dans les écoles (jeunes) et auprès des associations communautaires (par ex : club des femmes) ;
  - Des actions ciblées en « porte à porte » auprès des ménages les plus facilement raccordables aux réseaux d'assainissement connectés aux 2 STEP ;
- Identifier les leviers d'action pour augmenter le taux de raccordement.

Le projet confiera l'organisation de cette campagne à une ONG locale spécialisée dans les programmes WASH. Le contenu et la méthodologie de la campagne seront discutés avec l'ONG WASH identifiée.

Indicateurs de suivi de l'activité :

- *1 campagne de sensibilisation WASH réalisée.*

Activité 2.2 Appui à la mise en place d'un dispositif d'incitation financière pour le développement de l'assainissement collectif.

Le projet n'a pas pour vocation principale de financer l'infrastructure et les investissements matériels prévus le sont en soutien aux activités « soft » de renforcement des capacités. Le financement de l'extension des réseaux d'assainissement et les raccordements des foyers n'est donc pas prévu. Cependant, l'augmentation des volumes d'eau usée traitée conditionne les objectifs du projet en matière d'amélioration de la situation sanitaire des populations rurales et en matière de développement de la REUT agricole.

- **Animation d'ateliers de rencontres et d'échanges « entre pairs »**. Le projet facilitera la mise en contact et l'échange d'expérience avec des acteurs impliqués dans des projets et activités similaires en Palestine.
  Sans être exhaustives, les initiatives suivantes ont tout particulièrement été identifiées car mises en œuvre dans le cadre de projets de coopération décentralisée franco-palestiniens avec lesquels le projet recherchera des synergies :

Partenaires Français	**Partenaires Palestiniens**	**Projet**
SIAAP, Départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis	Municipalité de Qalqilya	-Diagnostic et réhabilitation de réseaux d'assainissement -Échanges de compétences
Ville de Paris	Municipalité de Jénine	-Diagnostic de l'assainissement -Etude de conception des réseaux d'assainissement -Etude faisabilité technique et financière de la construction et de l'exploitation des réseaux d'assainissement -Etude des modalités et de la pertinence de la REUT agricole

		- Etude d'impact -Plan de formation en vue de la création d'un pôle assainissement au sein du JSCJWV -Etude socio-économique du coût prévisionnel du service

Source : Base de données du PS-EAU (https://www.pseau.org/outils/actions/action_atlas.php)

- **Mise en place d'un appui-conseil en ingénierie financière.** Le projet recrutera un consultant en ingénierie financière qui accompagnera les JWWSC sur les thématiques suivantes :
  - Réalisation d'un état de lieux du financement de l'assainissement en Palestine :
    (i) Benchmarking des initiatives d'appui au développement de l'assainissement ;
    (ii) Identification des outils financiers et des dispositifs incitatifs publics et privés permettant de financer l'extension des réseaux et les raccordements domestiques.
  - Révision des plans de financement du développement de l'assainissement collectif via l'investissement public et privé.

Indicateurs de suivi de l'activité :
- *3 ateliers d'échange entre pairs sur le terrain ;*
- *1 état de lieux du financement de l'assainissement en Palestine ;*
- *2 plans de financement de l'assainissement actualisés (1par JWWSC).*

Résultat 3 : La réutilisation agricole des eaux usées traitées (REUT) est développée.

***Indicateurs de résultat* :**
- *2 associations d'usagers de l'eau agricole assurent une gestion pérenne des eaux usées traitées ;*
- *100% des eaux traitées en sortie des deux STEP sont utilisées par les agriculteurs ;*
- *La proportion de terres agricoles irrigables (équipées pour l'irrigation) par rapport à la SAU totale augmente de 10% à Kharas et à Tayassir;*
- *La surface agricole effectivement irriguée par les EUT est doublée ;*
- *La productivité des parcelles irriguées avec les eaux usées traitées est de 50% supérieure à celles non-irriguées.*

Activité 3.1 : **Amélioration du fonctionnement des deux STEP existantes dans les territoires ciblés.**

Les deux STEP sont récentes : celle de Tubas, d'une capacité nominale de 4000 m^3/jour et gérée par le Tubas JWWSC, est opérationnelle depuis 2020, tandis que celle de Kharas, d'une capacité nominale de 400 m^3/jour et gérée par la municipalité de Kharas fonctionne depuis 2021.

Du fait notamment des contraintes imposées par la crise COVID au moment de leur mise en service, les formations des deux gestionnaires ont été limitées. Aussi si les deux STEP sont fonctionnelles, les gestionnaires demandent à pouvoir bénéficier d'appuis complémentaires notamment afin d'optimiser l'exploitation tant d'un point de vue technique qu'économique.

C'est pourquoi en premier lieu, un **diagnostic fonctionnel des STEP sera réalisé** afin de préciser l'état actuel de fonctionnement, de contrôler les points critiques et **définir les besoins (i) en termes de renforcement des capacités des gestionnaires ; et (ii) en matière d'équipement**.

Le renforcement des capacités s'appuiera sur la mise en place d'une coopération technique décentralisée au travers de la mise en relation avec des gestionnaires de STEP, notamment au travers de l'appui de la Régie des Eaux de Montpellier.
Dans ce cadre le projet :

- Organisera des missions de formations et d'appui technique ;
- Facilitera les échanges à distance entre pairs.

Ce programme de renforcement des capacités sera élaboré en synergie avec l'association HAMAP humanitaire qui coordonne pour la période 2022-2024, un cycle d'appui technique et de formations de la STEP de Tayassir et du JWWSC de Tubas avec l'intervention d'experts formateurs de l'Office International de l'Eau (OIEAU).

Le projet n'a ni la vocation ni les moyens de procéder à des investissements matériels importants dans les STEP c'est pourquoi un budget symbolique a été prévu permettant de répondre de manière très limitée à un besoin en petit matériel de la part de l'une ou l'autre des STEP. Toutefois Experts Solidaires et ses partenaires s'efforceront de rechercher des financements supplémentaires pour l'achat **d'équipement permettant de produire des eaux usées traitées de qualité conforme avec les normes exigées pour leur utilisation en agriculture tels que** :

- Equipement de traitement tertiaire des eaux usées (par chloration)[7] ;
- Mise à niveau des laboratoires d'analyse (matériel et consommables).

Indicateurs de suivi de l'activité :

- *2 diagnostics fonctionnels des STEP ;*
- *2 programmes de renforcement des capacités et d'acquisition d'équipement.*

<u>Activité 3.2 :</u> Développement des infrastructures de distribution des eaux usées traitées en sortie des STEP.
Des initiatives de REUT sont déjà en place dans les deux territoires :

- A Tayassir, 2 agriculteurs irriguent depuis 2022 respectivement 3ha de vergers d'agrumes et d'oliviers ainsi que 4ha de fourrages (luzerne). En outre une Association d'Usagers de l'Eau Agricole (AUEA), constituée de 10 agriculteurs cultivant 20 Ha (dont les 2 premiers irrigants) vient d'être enregistrée auprès du Ministère de l'Agriculture début 2023 ;
- A Kharas, 23 agriculteurs irriguent 30ha de vergers d'oliviers, d'avocatiers, d'amandiers, de pêchers et de pommiers depuis 2022.

Dans les deux cas, la totalité des volumes d'EUT actuellement produits ne sont pas réutilisés. Et ce sera encore moins le cas au fur et à mesure que les extensions des réseaux d'assainissement permettront aux STEP de fonctionner à leur capacité nominale.

STEP	Production EUT nominale	Production EUT actuelle	Projet de REUT actuel	Taux de REUT/capacité actuelle	Taux de REUT/capacité nominale

[7] La STEP est équipée de lampes UV pour le traitement tertiaire mais elles ne sont pas mises en service pour des raisons techniques autant que financières (la STEP ne travaille pas à sa capacité nominale et leur mise en service générerait un surcoût non couvert actuellement par la vente d'EUT aux agriculteurs). Les normes de REUT palestiniennes imposent une diminution de la charge en coliformes fécaux qui n'est pas atteinte après un simple traitement secondaire. Le MoA a exigé la chloration des EUT. Actuellement les agriculteurs versent du chlore directement dans les citernes mais cette manière n'est ni pratique ni ne garantit un traitement optimal. Le JSC souhaite mettre en place une unité de chloration automatique.

Tayassir	4000 m3/j	800 m3/j	7 ha => 300 m3/j	38%	8%
Kharas	400 m3/j	200 m3/j	30 ha => 140 m3/j	70%	35%

Il y a donc d'une part une ressource en EUT disponible immédiatement et à moyen terme et d'autre part il existe une volonté forte de la part des gestionnaires des STEP aussi bien que des agriculteurs d'étendre les réseaux d'irrigation afin de bénéficier de cette eau.

C'est pourquoi le projet commandera **une étude technique de l'infrastructure hydraulique permettant la REUT agricole dans les deux sites**. Cette étude comportera :

- Un diagnostic de l'infrastructure actuelle et de son besoin éventuel de réhabilitation
- Un projet d'extension à très court et à moyen terme qui devra être cohérent avec les schémas de développement de l'assainissement et de la REUT (cf. activités 1.3 et 1.4).

Dans un second temps le projet procèdera aux **travaux de mise à niveau et d'extension à court terme du réseau collectif de REUT de Kharas**.

Indicateurs de suivi de l'activité :

- *1 étude de faisabilité technique d'extension du réseau de REUT ;*
- *1 programme de travaux sur les réseaux de REUT ;*
- *1 compte-rendu de réception des travaux.*

<u>Activité 3.3 :</u> Mise en place d'une gestion pérenne par les usagers des eaux usées traitées.
La loi sur l'eau palestinienne de 2014 organise le cadre règlementaire qui permet le transfert de la gestion de l'eau agricole aux usagers organisés en Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (AUEA) [8]. Comme évoqué plus haut, le Ministère de l'Agriculture, autorité responsable, vient d'enregistrer début 2023 la création d'une nouvelle AUEA pour la gestion des EUT de la STEP de Tayassir. Il n'existe en revanche pas encore d'AUEA légalement constituée à Kharas.

L'expérience en matière d'AUEA étant toutefois limitée, le projet mettra en place un programme d'accompagnement des AUEA :

- **Assistance institutionnelle pour la création et l'enregistrement d'une AUEA à Kharas.** Le projet appuiera en premier lieu la création d'une AUEA constituée des agriculteurs irrigants déjà avec les EUT de la STEP de Kharas ainsi que ceux pouvant être concernés par l'extension à court terme du réseau. Les agriculteurs seront accompagnés par Al Ard et les experts en AUEA d'Experts-Solidaires pour
  - Monter et déposer leur dossier d'enregistrement auprès du MoA ;
  - Créer les statuts et mettre en place les organes de gouvernance et de gestion.

- **Formation et assistance technique des 2 AUEA**. Le projet accompagnera les AUEA en matière de :
  - Gestion administrative et financière ;
  - Gestion opérationnelle et maintenance du réseau de REUT ;
  - Gestion de la distribution de l'eau aux agriculteurs.

[8] Après une période de relative défiance vis-à-vis du transfert de compétences aux usagers, le MoA encourage et facilite désormais la création d'AUEA en particulier pour les projets de REUT.

L'accompagnement administratif et financier sera assuré par 2 assistants administratifs à temps partiel recrutés par le projet sous la supervision d'Al Ard qui a une expérience significative en matière d'appui aux organisations professionnelles agricoles.
L'ingénieur eau et les agronomes d'Al Ard assureront l'accompagnement technique régulier des AUEA avec l'appui des experts REUT internationaux mobilisés par Experts-Solidaires.
Les conditions de l'internalisation progressive de ces fonctions d'assistance administrative et technique dans une perspective d'autonomisation seront étudiées dès le début avec les AUEA dans la cadre de la stratégie de sortie du projet.

- **Organisation d'un voyage d'étude en Jordanie**. Le projet organisera un voyage d'étude pour une vingtaine de personnes parmi les membres des 2 AUEA ainsi que parmi les cadres techniques d'Al Ard et du Ministère de l'Agriculture (directions régionales en charge de la vulgarisation de terrain et direction centrale en charge de l'eau agricole). La Jordanie est privilégiée pour sa proximité, notamment culturelle, et surtout pour l'expérience significative en faveur du développement et du renforcement des AUEA depuis une vingtaine d'années, notamment dans la vallée du Jourdain. Le projet se rapprochera et sollicitera l'appui technique et logistique de l'ONG jordanienne MIRRA[9] connue des partenaires Palestiniens et reconnue pour son expertise en matière d'appui à l'agriculture irriguée.

Indicateurs de suivi de l'activité :
- *1 AUEA enregistrée officiellement pour la gestion de la REUT à Kharas ;*
- *2 statuts et règlement intérieurs révisés ou créés ;*
- *1 Assemblée Générale par an pour chacune des AUEA, avec PV de réunion signé par le Secrétaire et/ou Président ;*
- *2 manuels des opérations et de la maintenance des réseaux élaborés ;*
- *2 programmes de gestion de l'irrigation élaborés.*

<u>Activité 3.4 :</u> Appui aux agriculteurs pour la valorisation efficace des eaux usées traitées.
Les parcelles agricoles des zones cibles étant auparavant essentiellement cultivées en pluvial, la plupart des agriculteurs n'ont qu'une maitrise limitée des pratiques d'agriculture irriguée et aucune expérience des spécificités de l'irrigation avec des EUT[10].

Le projet mettra en place un programme de formation et d'accompagnement des agriculteurs de la manière suivante :

- **Formation de formateurs aux techniques et pratiques d'irrigation avec des EUT.** Un groupe d'une douzaine d'agronomes sera constitué : (i) 4 cadres techniques d'Al Ard ; (ii) 6 cadres du MoA dont au moins 2 vulgarisateurs des 2 directions régionales concernées et possiblement 2 cadres de la direction centrale de l'eau agricole ; (iii) 2 cadres impliqués dans d'autres projets de REUT en Palestine avec lesquels des collaborations techniques auront été établies.
  Les 10 agronomes d'Al Ard et du MoA formeront le vivier de formateurs qui auront pour missions la réalisation des formations et d'appui-conseil auprès des agriculteurs

[9] MIRRA (Methods for Irrigation and Agriculture) est une ONG héritière de l'expérience acquise par la MREA (Mission Régionale Eau et Agriculture) de l'ambassade de France à Amman, très active en Jordanie, en Palestine et au Liban entre 1992 et 2007.
[10] Notamment la gestion des règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des EUT, la gestion de l'entretien des réseaux d'irrigation à la parcelle plus sensibles au colmatage qu'avec de l'eau et la gestion de la fertirrigation avec des EUT enrichies en éléments fertilisants.

bénéficiaires du projet (Nb : ces formateurs pourront également être mobilisés dans le cas d'autres projets pour une plus large diffusion).
La formation de ces formateurs sera réalisée dès la première année du projet en Jordanie par l'ONG MIRRA (cf. également activité 3.3). Un rafraîchissement et un complément des connaissances des formateurs pourra être envisagé selon le même dispositif en 2ème année en fonction des reliquats budgétaires éventuellement disponibles.
Le contenu détaillé des formations sera établi en étroite coordination avec les formateurs retenus suite à un bilan de leurs compétences spécifiques. Iil couvrira dans tous les cas les thématiques suivantes :

- Design, opération et maintenance des réseaux d'irrigation à la parcelle appliqués aux réseaux de REUT ;
- Techniques et pratiques d'irrigation à la parcelle appliquées à la REUT ;
- Besoins des cultures et pilotage de l'irrigation.

- **Formation et appui conseil des agriculteurs.** Dans chaque site, le projet formera 45 agriculteurs comprenant en premier lieu tous les agriculteurs membres fondateurs de l'AUEA local (Nb : 10 agriculteurs à Tayassir et 23 à Kharas) puis les agriculteurs bénéficiaires de l'extension du réseau de REUT prévue à court terme dans le cadre du projet.
  Les formations seront dispensées en groupes restreints de 15 agriculteurs (soit 3 groupes par site) afin que les formations puissent être les plus pratiques et participatives possible. 4 modules de formation seront abordés et adaptés à chaque contexte :
  - Conduite générale des vergers et des cultures fourragères (installation, entretien dont taille, fertilisation, lutte intégrée contre les nuisibles);
  - Design, opération et maintenance des réseaux d'irrigation à la parcelle ;
  - Techniques et pratiques d'irrigation à la parcelle ;
  - Besoins des cultures et pilotage de l'irrigation.

  Un premier cycle de formation sera réalisé en première année à la suite duquel une évaluation sera menée. Un second cycle sera réalisé l'année suivante en prenant en compte les résultats de l'évaluation du premier cycle ainsi que les retours de terrain dans le cadre des missions d'appui-conseil.

- **Mise en place de parcelles de démonstration.** Le projet installera dans chaque site 4 parcelles de démonstration chez des agriculteurs partenaires. Les parcelles de démonstration seront choisies parmi les 2 cultures principales de chaque site. Les parcelles de démonstration serviront deux objectifs :
  - Accueillir les formations pratiques ;
  - Contribuer à créer de la référence technico-économique des cultures irriguées à partir d'EUT grâce à un programme de suivi des parcelles.

- **Appui à l'acquisition des équipements de gestion et de pilotage de l'irrigation à la parcelle par les WUA.** Le projet aidera les associations d'usagers de l'eau agricole bénéficiaires de ce projet à s'équiper en matériel de gestion de l'irrigation (filtres, tanks de fertilisation, goutteurs…) et de pilotage (compteurs, tensiomètres…) qu'elles pourront louer aux membres.
  Le projet organisera l'achat collectif d'équipement, afin de bénéficier de prix de gros, qui sera subventionné à hauteur de 50%, le reste étant à la charge des agriculteurs.

Indicateurs de suivi de l'activité *:*

- *12 formateurs formés aux techniques et pratiques d'irrigation ;*
- *90 agriculteurs formés à la conduite des cultures irriguées par les EUT ;*

- *4 parcelles de démonstration mises en place ;*
- *60 agriculteurs équipés de matériel de gestion et de pilotage de l'irrigation.*

4.3 Pilotage et gouvernance du projet

A. Répartition des responsabilités et des tâches entre l'OSC, les différents partenaires et les autres intervenants éventuels

- **Rôle d'Experts-Solidaires**

En tant que chef de file, Experts-Solidaires assurera la **coordination des partenaires techniques et le suivi général de la mise en œuvre des activités** pour l'atteinte des résultats de la manière la plus efficiente et efficace possible. Dans ce cadre, l'association mobilisera son **réseau d'experts** pour accompagner les partenaires locaux à distance et/ou en mission (audit/diagnostic, formations et appui-conseil…).
Experts-Solidaires assurera également le **suivi et le contrôle interne comptable et budgétaire** du projet, ainsi que la **coordination avec les partenaires financiers** notamment en assurant l'animation et le secrétariat du Comité de Pilotage du projet.

- **Rôle d'Al Ard**

Al Ard assurera **l'assistance à maitrise d'œuvre locale** du projet et participera à la coordination et au suivi de la mise en œuvre des activités avec E-S et les autres partenaires techniques. Sous la supervision d'E-S, Al Ard assurera organisera les **passations de marché pour tous les marchés locaux** (achat d'équipement, prestations de service…) et leur réception. Sur le plan technique, Al Ard mobilisera ses équipes pour l'**animation et l'encadrement des activités de formation et d'appui conseil** tout particulièrement à destination des AUEA et des agriculteurs. Al Ard sera proactive dans **l'identification et la mise en place de synergies avec des projets et initiatives similaires** en Palestine.
Al Ard assurera également **l'information régulière des institutions locales**.

- **Rôle des JWWSC du Nord Hébron et de Tubas**

A la fois bénéficiaires et partenaires opérationnels du projet, les JWWSC sont les **porteurs institutionnels du projet**. Dans leurs territoires respectifs, ils faciliteront la mise en œuvre des activités. Ils auront plus particulièrement la responsabilité d'assurer l'**animation et le secrétariat des Comités Techniques locaux de l'Eau (CTEau)**.

- **Rôle du Ministère de l'Agriculture, de l'Autorité de l'Eau, du Ministère de la Gouvernance Locale, des Gouvernorats, des Municipalités**

Au travers leur participation active aux CTEau, les administrations déconcentrées et les collectivités locales participeront activement au suivi des activités du projet et tout particulièrement à la **définition des plans de développement de l'assainissement et de la REUT**. Chaque administration déconcentrée assurera **la remontée d'information et la coordination avec leurs directions centrales** concernées.
En outre les directions régionales du MoA assureront la **vulgarisation et le suivi des agriculteurs en étroite coopération avec Al Ard**.

- **Rôle des partenaires techniques français (SMAVD, Régie des Eaux de Montpellier, Service de l'Eau de la Région Occitanie**

Ces structures mobiliseront leurs **ressources humaines pour l'appui technique** au projet sous forme d'appui à distance ou à l'occasion de missions de terrain organisées et accompagnées par E-S et/ou Al Ard.

B. Mode de pilotage du projet mis en place et instances de gouvernance.

- **Création d'un Comité de pilotage des partenaires financiers (CoPil)**

Fondé sur un retour d'expérience de projets associant une diversité de partenaires financiers n'ayant pas la même expérience des projets de développement, ni le même agenda, il apparait judicieux de proposer des temps d'échange avec un objectif de coordination et d'harmonisation permettant une gestion de projet plus simple et fluide quant à la relation entre le projet et ses partenaires financiers. Dans cette perspective, un comité de pilotage des partenaires financiers sera mis place et rassemblera des représentants des institutions suivantes :

- AFD ;
- AERMC ;
- Région Occitanie ;
- Région PACA ;
- Métropole Montpellier Méditerranée ;
- Municipalité des Mées ;
- SMAVD.

De manière plus ponctuelle, et en fonction des besoins, d'autres organisations pourront être invitées à participer : Consulat de France à Jérusalem, autorités Palestiniennes (Administrations et collectivités).

Le CoPil sera animé par Experts-Solidaires, qui en assurera le secrétariat, et se réunira une fois par semestre.

Le CoPil permettra de suivre l'avancement des activités, d'être informé des difficultés rencontrées et des solutions envisagées et de prendre des décisions en matière de réorientation stratégique.

- **Création de 2 Comités Techniques**

La création de deux Comités Techniques de l'Eau est une activité en soi du projet (cf. *Activité 1.1*)

Pour rappel chaque CTEau sera hébergé par un des deux JWWSC qui en assurera l'animation et le secrétariat avec l'appui d'Al Ard et d'Experts-Solidaires et se réunira selon un rythme trimestriel.

Les CTEau participeront activement :

- Au suivi des activités du projet et tout particulièrement à la validation des plans de développement de l'assainissement et de la REUT dans chaque territoire ;
- A la coordination avec les autorités de tutelle compétentes.

C. Modalités prévues pour le suivi technique et financier du projet

Au démarrage du projet, Experts-Solidaires et Al Ard élaboreront ensemble **un chronogramme général prévisionnel portant sur toute la durée du projet**. Celui-ci sera ensuite détaillé en **plans d'actions trimestriels**. Le chronogramme général et les plans d'action seront régulièrement actualisés en fonction de l'état d'avancement réel du projet.

Tout au long du projet :

- Al Ard fournira des **fiches mensuelles de suivi des activités** (par village - par activité) et des **rapports financiers trimestriels**. Les rapports financiers et techniques seront comparés au plan de travail original permettant aux maitres d'œuvre d'avoir une définition précise de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet.
- **Les réunions des 2 CTEau feront l'objet de comptes rendus détaillés**. Idem pour les réunions semestrielles du CoPil.
- L'équipe de direction de projet d'Experts-Solidaires fera des **missions de suivi du projet** selon une périodicité semestrielle. Et Experts-Solidaires rédigera un **rapport d'activité et financier semestriel complet** faisant état des avancements objectifs du projet, analysant les difficultés rencontrées et pressenties et décrivant les éventuelles modifications à apporter au cadre logique du projet et au chronogramme prévisionnel.

4.4 Modalités de suivi et d'évaluation

A. Evaluations prévues

- **Evaluation externe finale**

La première phase de ce projet a souligné les faiblesses d'une évaluation externe uniquement locale car ne disposant pas de l'expertise suffisante dans les domaines spécifiques ciblés par le projet (en particulier la GIRE et la REUT) et a montré l'intérêt de recourir à un appel d'offre international afin d'avoir des évaluateurs compétents dans ces domaines.

Ainsi, Experts-Solidaires lancera l'appel d'offre pour le recrutement d'un évaluateur externe dans les 6 premiers mois du projet à qui il sera demandé une évaluation en deux temps :

- **Un premier rapport d'évaluation à mi-parcours** (à 15 mois) basé sur un travail d'enquêtes de terrain démarré au 12ème mois. L'évaluation à mi-parcours servira à rendre compte de la dynamique effective de la mobilisation des acteurs locaux autour du projet et de l'appropriation des objectifs du projet par les bénéficiaires. Elle servira également à évaluer les outils de suivi des activités mis en place par l'équipe projet ainsi que les outils permettant d'assurer l'efficience et l'efficacité des activités. Il sera également attendu un premier retour sur la pertinence de l'approche adoptée par le projet vis-à-vis des résultats attendus.

- **Un rapport d'évaluation finale.** L'évaluation finale du projet devra rendre compte de manière objective et indépendante de l'impact réel des actions de formations, d'études et d'investissement menées sur les conditions de vie des bénéficiaires ainsi que sur la pertinence de l'approche mise en œuvre par le projet pour l'amélioration de la gestion de la ressource en eau par les acteurs cibles. Cette évaluation prendra en compte les 5 critères recommandés par l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

- **Audit financier**

Experts-Solidaires est responsable du suivi de la bonne gestion des fonds reçus pour ce projet et dispose à ce titre d'une **procédure stricte de suivi comptable en interne et est audité par un Commissaire aux Comptes** chaque année.

Experts-Solidaires prévoit le **recrutement d'un auditeur externe en fin de projet**. Pour rappel, l'audit financier externe de la première phase a été positif et n'a mentionné aucune remarque sur la mobilisation correcte des fonds et le suivi financier.

B. Modalités de mise en œuvre et de collecte de données, échéancier/calendrier

En interne, Al Ard, mettra à 10% de son temps un salarié chargé de collecter les données nécessaires afin d'évaluer de manière continue l'état d'avancement des activités et la qualité des interventions selon une méthodologie, un calendrier et des indicateurs décidés par l'équipe projet dans le premier mois des activités. Celui-ci travaillera en coordination avec le coordinateur de projet de Al Ard.

C. Partenaires éventuels impliqués

Les **JWWSC participeront à la collecte de données**, notamment relatives aux raccordements aux réseaux d'assainissement et au fonctionnement des STEP, et **partageront avec le projet leurs rapports d'activités** pour rendre compte de l'avancement des activités.

V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES

A. Diagnostic réalisé sur les besoins en matière de renforcement de capacités du ou des partenaires

- **Al Ard**

Al Ard est une structure récente, créée en 2021. Grâce aux transferts de ressources humaines et des procédures et protocoles, elle hérite cependant de la notoriété et du savoir-faire de l'Union of Agricultural Workers Committees (UAWC), premier partenaire d'Experts-Solidaires sur ce projet. Le renforcement des capacités de cette structure sera de deux natures :

- **Appui au renforcement des capacités en matière de gestion de projet**

Durant la première phase du projet, un diagnostic sur les procédures internes d'Al Arda été réalisé par Experts-Solidaires. L'experte solidaire en finances et procédures des ONG internationales a mené une analyse des manuels de l'ensemble des procédures. Il a été conclu que les procédures étaient très abouties mais nécessitaient d'être simplifiézes afin d'être mieux comprises par le staff et les partenaires. En parallèle, la collaboration avec Al Ard durant la première phase a fait ressortir des besoins de renforcement des procédures de reporting d'activités et financier. Une mission d'E-S est prévue sur ces aspects de renforcements de capacités de gestion, prolongée par un appui-conseil à distance.

- **Appui au renforcement des capacités techniques tout particulièrement en matière d'animation territoriale de la GIRE et de REUT**.

Al Ard a souhaité recruter en interne un nouveau jeune ingénieur pour travailler spécifiquement sur ces deux aspects et coordonner les activités futures de l'association dans ces domaines. Ce jeune ingénieur sera encadré et formé par les experts du projet durant toute la durée de celui-ci. Des procédures de capitalisation de ces nouveaux savoir-faire et de transmission de l'information aux autres techniciens de la structure seront élaborées.

- **Joint Water and Wastewater Services Councils**

Le JWWSC de Tubas a été créé en 2010 et a donc déjà une douzaine d'années d'expérience dans la mise en œuvre de projets dans les secteurs dont il a la responsabilité. Le JWWSC du Nord Hébron n'a que 3 ans d'existence.
L'accompagnement aux renforcements des capacités de ces deux partenaires ne se fera donc pas de la même manière :

- Le JWWSC de Tubas dispose déjà de programmes de développement sur son territoire dans le secteur de l'assainissement ainsi que de modalités de collecte de revenus de l'eau auprès de la population.
- Ce n'est pas encore le cas du JWWSC du Nord Hébron qui demande à être accompagné dans un premier temps dans l'élaboration d'un « Master Plan Général pour la gestion de l'eau domestique et la gestion de l'assainissement » sur son territoire.

En revanche les deux JWWSC ont demandé à être appuyés pour l'amélioration du fonctionnement des STEP dont ils sont responsables sur leur territoire : la STEP de Tayassir à Tubas et la STEP de Kharas dans le Nord Hébron (Annexes 4.5 et 4.6)
Par ailleurs, un rapport d'audit du JWWSC de Tubas datant de décembre 2022 montre un déficit budgétaire d'environ 85 000 euros, ce qui indique une nécessité d'être renforcé en matière de programmation budgétaire.

B. Evolution des actions mises en place dans le temps et impacts institutionnels et organisationnels prévus sur les partenaires et autres parties prenantes

L'approche choisie par l'équipe projet pour le renforcement des capacités de ses partenaires est celle du « learning by doing » (formation-action) combinée avec un partage d'expérience entre pairs.
Plusieurs missions d'experts émanant des structures partenaires sont prévues. Durant ces missions, les techniciens et ingénieurs de Al Ard et des JWWSC réaliseront les visites de terrain, élaboreront les documents stratégiques et les rapports ensemble et les experts proposeront des formations techniques ciblées sur les situations concrètes liées au projet.
Par ailleurs, il est prévu que des missions de formation des partenaires palestiniens en France et en Jordanie soient réalisées.
A travers ces activités de renforcement technique et de gestion, il est attendu qu'en fin de projet, ces trois partenaires soient compétents et autonomes dans la planification, l'élaboration de plans de financement et le suivi de projets d'assainissement et de REUT mais également qu'ils aient intégré l'approche GIRE dans l'ensemble des programmations liées à la ressource en eau. Il est attendu qu'ils soient également capables d'effectuer une capitalisation sur ces sujets de manière à pouvoir inciter d'autres structures de la société civile ou des collectivités territoriales à suivre la même démarche.

C. Intégration de l'approche genre dans les actions de renforcement de capacités

Le projet s'intéressera à mieux comprendre si et comment le genre influe sur l'accès aux ressources en eau et sur la participation à leur gestion au niveau local. Sans prétendre réaliser une étude scientifique en tant que tel, le projet tentera de mieux cerner :
- Le rôle des femmes, à qui on attribue généralement un rôle dans la gestion de la sphère domestique, dans l'accès et l'usage des eaux domestiques et dans la gestion des questions d'hygiène et d'assainissement ;
- L'accès des femmes au foncier agricole et notamment au foncier irrigué valorisé par les EUT ;
- La place des femmes dans les institutions gestionnaires des ressources en eau (collectivités, AUEA…) et le degré de prise en compte, au sein de ces instances, de la voix, éventuellement spécifique, des femmes.

Le projet fera le plaidoyer de ce diagnostic genre auprès de ses partenaires institutionnels (JWWSC et municipalités) et associatifs (AUEA) pour une meilleure prise en compte des enjeux spécifiques liés au genre dans la gestion des ressources en eau. Pour ce faire le projet s'appuiera sur le retour d'expérience des ONG spécialisées dans la mise en œuvre de projets WASH et notamment sur la

boite à outils « Gender and WASH toolkit for Palestine » éditée par l'ONG italienne Gruppo di Volontariato Civile (GVC) en 2016.

Par ailleurs le projet encouragera et privilégiera l'inscription des femmes agricultrices dans les modules de formation qui seront dispensés afin de favoriser leur montée en compétences et les mettre en avant. L'objectif étant de leur donner plus de moyens et de visibilité pour une implication et d'une responsabilisation croissante dans la prise de précision tant dans la sphère privée de la gestion des exploitations familiales qu'au sein des instances de gouvernance et de gestion des organisations professionnelles agricoles (et tout particulièrement les deux AUEA).

D. Intégration de la prise en compte des jeunesses dans les actions de renforcement de capacités

Les jeunes (moins de 40 ans) représentent environ 20 % des propriétaires fonciers en Palestine. La situation particulière des Territoires palestiniens où les zones urbaines et les zones rurales ont des liens forts appelle les constats suivants : il y a une tendance pour les jeunes à préférer un mode de vie moderne/urbain, le marché du travail en Israël attire les jeunes ce qui les conduit progressivement à abandonner l'agriculture. Le manque d'informations sur les opportunités, l'innovation et le potentiel de développer une agriculture à haute valeur ajoutée participe à ce désintéressement.[11] L'équipe projet prévoit de travailler avec Al Ard pour comprendre les dynamiques des jeunes dans le secteur agricole spécifiquement sur les territoires cibles, Hébron et Toubas. Les ateliers de formations et de sensibilisation menés devront tenir compte des enjeux de ces jeunes et proposer des pistes de solutions pour eux. Il s'agira par exemple de les sensibiliser aux opportunités que peut représenter le développement de filières territorialisées et les aider à concevoir l'agriculture dans la chaîne globale de l'agro-alimentaire.

VI. RISQUES ET PERENNITE DU PROJET

6.1. Tableau d'analyse des risques

Risques évalués	Probabilité d'occurrence	Impact sur les résultats du projet.	Stratégie du Gestion du risque par l'ONG
Risque que l'augmentation de la violence dans les Territoires Palestiniens Occupés entraine un bouclage des territoires et une restriction des missions des experts internationaux.	Elevée	Retard dans la mise en œuvre des activités. Réduction de la capacité de mobilisation de l'expertise internationale pour la montée en compétence des partenaires locaux.	Al Ard dispose de personnel technique résidant à proximité immédiate des deux zones du projet réduisant ainsi l'effet des fermetures sur les déplacements du personnel. Le personnel est par ailleurs formé aux procédures opérationnelles et au plan de sûreté et de sécurité. En cas de réduction voire d'impossibilité des missions d'expertise internationale, les activités d'appui-conseil à distance seront renforcées. En outre le projet fera plus appel à l'expertise nationale.
Risque que les communautés reçoivent des ordres	Faible	Elevé	Les zones d'intervention du projet se trouvent essentiellement en zone B a priori plus protégée des interventions israéliennes.

[11] FAO-CIRAD, 2019. *Study on Small-scale Agriculture in the Palestinian Territories*

de démolition de biens.			Toutefois les deux zones de développement potentiel de la REUT sont situées en bordure immédiate de la zone C et il existe une très forte demande de la part des partenaires palestiniens pour valoriser les terres en zone C ce à quoi le projet ne souhaite opposer une fin de non-recevoir définitive. Le projet étudiera donc les risques au cas par cas en fonction de la nature des activités envisagées (infrastructure, équipement léger, accompagnement technique). Par ailleurs le projet se coordonnera avec le Cluster Protection des Nations Unies[12] pour documenter les cas et étudier le soutien juridique éventuel qui peut être proposé. Le projet se rapprochera également de la société de Saint-Yves[13] pour rechercher des appuis juridiques. .
Risque que les normes et attitudes culturelles et sociales empêchent les femmes de participer activement au projet.	Elevé	Elevé	Al Ard a développé des relations avec les organisations communautaires féminines. Ces organisations communautaires participantes sont déjà formées et fonctionnelles. Les réunions communautaires et les formations seront organisées en fonction des horaires de travail et des engagements des femmes, et se déroulera dans leurs locaux.
Risques de délais dans les travaux à cause de retards d'approvisionnement en matériaux.	Moyen	Elevé	Au début du projet, le personnel élaborera un plan d'approvisionnement clair et bien défini afin de s'assurer que les appels d'offres sont lancés en temps opportun. La plupart des fournisseurs d'intrants sont bien connus d'Al Ard, de sorte que le personnel peut obtenir des mises à jour sur la disponibilité de ces intrants bien à l'avance. Le projet utilisera également au mieux les alternatives disponibles dans les communautés et les marchés locaux.
Risque que les agriculteurs non-sélectionnés par le projet agissent à l'encontre de l'avancée du projet.	Faible	Très faible	Le projet a adopté une approche participative, en particulier dans l'élaboration des critères de sélection. L'équipe du projet organisera des réunions dans chaque communauté après l'annonce de la liste des bénéficiaires pour traiter les plaintes. Le personnel du projet rencontrera et encouragera les organisations communautaires et les individus mécontents à régler leurs problèmes de manière

[12] Le Protection Cluster fait partie de la structure de coordination humanitaire dans les Territoires Palestiniens Occupés et dépend du Coordinateur humanitaire des Nations unies. Le cluster a quatre domaines de compétences : i) la protection de l'enfance ; ii) la santé mentale et le soutien psychosocial ; iii) la violence fondée sur le genre ; et iv) l'aide juridique et la lutte contre les mines. Cette dernière responsabilité est animée par le Norwegian Refugee Council (NRC).

[13] « Fondée en 1991, [la société de Saint-Yves] est la seule organisation catholique pour les droits de l'Homme en Terre Sainte Discrimination dans les soins de santé, absence de permis pour entrer en Israël, démolition de maisons et d'écoles, confiscations de terres, tels sont les problèmes des Palestiniens et des résidents à Jérusalem avec lesquels la Société Saint-Yves doit traiter tous les jours ». (https ://www.terresainte.net/2018/06/societe-saint-yves-de-la-justice-a-la-paix/)

			professionnelle et établira un processus de règlement des plaintes.

6.2. Conditions de pérennité et d'autonomisation du projet

Pérennité technique
Le volet « formation et renforcement des compétences techniques » de Al Ard, des JWWSC, des techniciens chargés des STEP et des agriculteurs est un des volets transversaux les plus importants prévus dans ce projet. Concernant la gestion des nouveaux équipements achetés dans le cadre de ce projet, les techniciens seront formés spécifiquement à leur exploitation et surtout à leur maintenance. Les équipements seront donnés aux JWWSC ou aux AUEA, partenaires du projet.

Pérennité sociale et institutionnelle
Le premier résultat attendu de ce projet est le renforcement des institutions pour la gouvernance et la gestion de l'eau ainsi que des associations d'usagers visant à améliorer la pérennité de l'utilisation de la ressource. Ainsi, un des objets même des activités est d'améliorer la pérennité des institutions palestiniennes impliquées. L'implication des usagers de l'eau à travers les créations des comités d'usagers permet également la compréhension et la validation des activités du projet par la population et permet ainsi d'assurer la pérennité sociale des actions. L'appui continu et rapproché qui sera mis en place autour des AUEA permettra de mettre tout en œuvre pour donner à ces dernières la capacité d'assurer la prise en charge du service de l'eau agricole. Avec cette capacité de suivre de près l'évolution des AUEA tant en termes de gouvernance que de gestion, l'équipe de projet et ses partenaires seront en mesure de réagir à la trajectoire des AUEA et de préparer toute solution, interne comme externe le cas échéant, qui permettra d'assurer la continuité et la pérennisation du service.

Pérennité économique et financière
Le projet vise l'optimisation de la gestion de la ressource en eau, y compris financière, à travers une meilleure gouvernance, des techniciens mieux formés et des équipements collectifs plus efficaces. L'objectif premier des équipements achetés dans le cadre de ce projet est la réduction durable des coûts liés aux traitements de l'eau et à l'utilisation de l'eau usée traitée en agriculture. Il est prévu de garantir la pérennité des équipements en accompagnant les gestionnaires (AUEA et/ou JWWSC) à mettre en place un fonds de maintenance dans le coût de vente de l'eau traitée...

Pérennité environnementale
Les actions mises en œuvre dans ce projet vont toutes dans le sens de la préservation des ressources naturelles que sont l'eau et la terre.

Protection de l'environnement
Par l'encouragement à l'extension des raccordements des ménages aux réseaux d'assainissement collectif puis par la réutilisation des eaux usées traitées, le projet contribuera à réduire, si ce n'est à éviter complètement, la pollution des sols, des eaux de surface et souterraines causée par le déversement, insuffisamment contrôlé à l'heure actuelle, des eaux usées non traitées.

La formation et l'accompagnement technique des agriculteurs pour l'adoption de pratiques culturales plus agro-écologiques permettront de mieux préserver les sols agricoles et la biodiversité des agroécosystèmes.

Adaptation au changement climatique

La mobilisation d'une ressource en eau alternative pour pallier la raréfaction des ressources en eau disponibles pour l'irrigation des cultures sans concurrencer l'approvisionnement en eau potable est une opportunité de résilience forte vis à vis des effets du changement climatique non seulement de l'agriculture mais plus largement des populations rurales de Palestine. Et cela tout particulièrement dans les Gouvernorats de Tubas et d'Hébron qui sont, après celui de Jéricho, les plus secs et les plus chauds de Cisjordanie. L'intégration de la REUT dans un ensemble de pratiques plus agro-écologiques, moins gourmandes en intrants et favorisant les variétés locales plus adaptées à la sécheresse, concourra également à mettre en place des agrosystèmes plus résilients.
La production de fourrage irrigué à partir des EUT, tel qu'envisagée et déjà pratiquée à Tayassir, est également un moyen de préserver l'élevage de petits ruminants alors que les zones de parcours sont de moins en moins productives à cause du changement climatique et que la production de fourrage est largement déficitaire en Palestine. .
A travers ces différentes actions, le projet participe donc à améliorer la résilience aux effets du changement climatique des territoires concernés et des populations y habitant.

VII. COMMUNICATION ET VISIBILITE

Stratégie générale

Les actions de communication dans le cadre du projet porteront sur les activités, les résultats du projet mais également sur des points techniques jugés importants.
Les objectifs sont d'une part, d'assurer la visibilité de cette action auprès des acteurs (institutions publiques, ONG internationales ou locales, privées) travaillant sur des sujets semblables afin que des synergies puissent être créées. D'autre part, il s'agit d'assurer la transparence des activités, financées par des fonds publics.
En Palestine, la sensibilisation servira à favoriser l'adhésion des populations aux activités du projet, notamment sur les thématiques qui ont pu être difficiles à accepter tel que la REUT.
Les actions de communication à proprement parler viseront à mettre en avant les principaux partenaires de ce projet, à la fois les partenaires financiers et les partenaires techniques afin de faire connaître leurs soutiens au projet mais également dans une optique de valorisation mutuelle (AFD, Régions, M3M ; AERMC, Les Mées, le SMAVD, JSC, AL ARD).
Une des spécificités du montage institutionnel de ce projet est la grande place qu'y tiennent les collectivités françaises. Ainsi des actions de communication spécifiques envers les populations de celles-ci doivent être menées afin (1) de sensibiliser le grand public à l'intérêt de soutenir des projets de solidarité internationale pour les populations d'ici et d'ailleurs (#mondeencommun) de manière générale (ECSI) et (2) mettre en avant les enjeux communs entre ces deux rives de la méditerranée, notamment l'enjeu primordial de l'eau

Publics visés et outils utilisés

Le public visé dans les actions de communication est large. Les OSC bénéficiaires et partenaires, ainsi que les collectivités territoriales et palestiniennes auront accès à un ensemble de supports de communication commun qu'ils diffuseront à travers leurs réseaux propres. Les différents publics visés sont les suivants :

- le grand public en France : il sera informé à travers principalement les réseaux des collectivités (site web, journaux, réseaux sociaux) du contenu du projet, avec un accent sur deux messages clefs : 1-il s'agit d'un projet visant à améliorer la gestion de l'eau, plus spécifiquement en agriculture, 2- les pPlestiniens souffrent d'un manque d'accès à l'eau. Un exemple d'outil qui peut être envisagé est la publication d'articles de capitalisation vulgarisé dans les journaux des partenaires. En première phase, le SMAVD avait pulbié un article sur le projet dans son journal « Destination Durance » : https://www.smavd.org/wp-content/uploads/2023/01/SMAVD-DESTINATIONDURANCE-200x270-WEB.pdf.

- Les communautés concernées par le projet en Palestine : des outils de visibilité (Kakemono, banderoles, brochures, panneaux de chantier) qui seront utilisés tout au long du projet et lors des différents ateliers en Palestine. Une charte graphique identifiable du projet et des messages clefs clairs seront définis en début de projet et déclinés dans ces différents outils.

- les professionnels du développement et de la solidarité internationale (OSC, réseaux, institutions) : des notes de capitalisation seront transmises à travers les réseaux auxquels Experts-Solidaires est adhérent

-les entreprises privées travaillant dans les secteurs concernés : des notes de capitalisation seront transmises à travers les réseaux auxquels Experts-Solidaires est adhérent, notamment les RRMA

- les agriculteurs palestiniens et français : la communication se fera essentiellement autour des missions d'échanges qui seront organisées afin de mettre en avant les enjeux communs de part et d'autres de la Méditerranée. Nous utiliserons comme moyen de diffusion les instances agricoles présentes sur les collectivités partenaires.

Par ailleurs :

- Diffusion d'un rapport semestriel reprenant les activités principales, les principaux résultats et les activités de la période à venir diffuser auprès des partenaires mais également mis en ligne sur le site d'Experts-Solidaires et relayé sur le LinkedIn de l'association ;
- Publication régulière d'articles sur les réseaux sociaux d'Experts-Solidaires et de ces partenaires : Facebook, LinkedIn, site web ;
- Diffusion de photos et vidéos sur les réseaux sociaux d'Experts-Solidaires ;
- Participation à des ateliers et séminaires en France et en Cisjordanie. En France, Experts-Solidaires est membre de réseaux techniques tels que le PS-EAU, le CARI qui s'intéresse fortement au sujet de la GIRE et organise de nombreux ateliers d'échanges auxquels l'équipe projet participera. Experts-Solidaires se rapprochera également du réseau COSTEA, spécialisé dans l'agriculture irriguée. En Cisjordanie, Al ARD participera à des évènements similaires. AL ARD est même organisateur d'évènements d'échanges autour de l'agriculture.

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Les conditions de vie des ménages ruraux dans les Gouvernorats d'Hébron et de Tubas sont durablement améliorées.	-Les ménages ruraux bénéficient de meilleurs services de base. -Le niveau de vie des ménages ruraux augmente. -Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages ruraux diminue.	-Enquêtes socioéconomiques auprès des ménages « avant et après ». -Statistiques sur la sécurité alimentaire du bureau des statistiques Palestinien et de OCHA	
Objectifs spécifiques (et sous-objectifs spécifiques)	Les populations des villages de Tayassir et de Kharas bénéficient de services d'assainissement plus performants et plus résilients, la réutilisation de l'eau traitée se développe, la gestion concertée de l'eau est initiée sur deux territoires *<u>Sous-objectifs spécifiques :</u>* *-Le risque de pollution locale de l'environnement est réduit grâce à un meilleur assainissement des eaux usées.* *-Les revenus des ménages ruraux de Cisjordanie augmentent grâce à des*	-Le nombre de ménages connectés à l'assainissement collectif à Tubas et Hébron augmente de 20% d'ici à 5 ans. - L'utilisation de l'eau usée traitée entraine une amélioration du revenu agricole des ménages de 25% d'ici à 5 ans. - Des mécanismes pérennes de concertation sur la gestion de l'eau sont en place	-Statistiques municipales et/ou des JWWSC sur les taux de raccordement. -Enquêtes socioéconomiques auprès des ménages « avant et après ».	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses de réalisation
	activités agricoles mieux valorisées et plus résilientes face au changement climatique.			
Résultats attendus	R1 Les capacités de gouvernance et de gestion participative des ressources en eau sont améliorées.	-Les Comités Techniques permettent une meilleure coordination entre acteurs institutionnels de l'eau. -Une dynamique de concertation publique est initiée en matière de gestion des ressources en eau. -Les 2 JWWSC disposent de schémas directeurs détaillés pour le développement de l'assainissement et de la REUT dans les territoires cibles.		
	R2 Un cadre socio-économique et technique permettant l'amélioration de l'assainissement collectif dans les territoires ciblés est fonctionnel.	-80% des habitants des 2 territoires ciblés sont sensibilisés en matière d'hygiène et d'assainissement. -Le nombre total de foyers raccordé aux 2 STEP augmente de 20%.	-Enquêtes socioéconomiques auprès des ménages « avant et après ». -Rapport d'activité de l'ONG WASH.	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses de réalisation
			-Statistiques municipales et/ou des JWWSC sur les taux de raccordement.	
	R3 La réutilisation agricole des eaux usées traitées (REUT) est développée.	-2 associations d'usagers de l'eau agricole assurent une gestion pérenne des eaux usées traitées. -100% des eaux traitées en sortie des deux STEP sont utilisées par les agriculteurs. -La surface agricole irrigable augmente de 10%. -La surface agricole effectivement irriguée par les EUT est doublée. -La productivité des parcelles irriguées avec les eaux usées traitées est de 50% supérieure à celles non-irriguées.	-Certificats d'enregistrement et statuts des 2 AUEA. -Statistiques des STEP. -Observations de terrain. -Enquêtes auprès des agriculteurs « avant-après ». -Statistiques agricoles du des directions régionales du MoA. -Fiches de suivi de la productivité des parcelles de démonstration.	
Activités à développer	A11 Création de 2 Comités Techniques locaux de l'eau. A12 Sensibilisation et formation des Comités Techniques sur les thématiques GIRE et REUT.	-Liste des membres des 2 CT. -Animation des réunions des CT. - 3 Ateliers de formation thématiques des CT. - 3 Ateliers d'échanges entre pairs.	-Compte-rendu de création des Comités Techniques ; -Compte-rendu de réunions des Comités Techniques. -Compte-rendu des ateliers de formation des	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses de réalisation
	A13 Elaboration d'un plan de développement de l'assainissement et de la REUT pour chacun des 2 territoires ciblés. A14 Organisation d'ateliers de concertation territoriale publique sur les schémas d'assainissement et de REUT A15 Renforcement des capacités du partenaire OSC palestinien à la vulgarisation de la GIRE et la REUT.	- 1 Voyage d'étude sur la GIRE en France. -2 études de faisabilité de l'assainissement et de la REUT. -Liste des 2 groupes de travail citoyens. -4 Ateliers de concertation publique sur les schémas d'assainissement et de REUT. -1 ingénieur responsable du programme « Eau » recruté ; -4 cadres techniques formés et compétents en matière de GIRE et de REUT.	ateliers d'échange entre pairs -Rapports d'études de faisabilité -Compte-rendu des ateliers de concertation publique. -Contrat de l'ingénieur eau. -Liste de présence des formations. -Rapports d'activités d'Al Ard.	
	A21 réalisation d'une campagne de sensibilisation « Eau, Assainissement et Hygiène » (WASH). A22 Appui à la mise en place d'un dispositif d'incitation financière pour le développement de l'assainissement collectif.	-1 campagne de sensibilisation WASH. -3 ateliers d'échange entre pairs sur le terrain ; -1 état de lieux du financement de l'assainissement en Palestine. -2 plans de financement de l'assainissement actualisés.	-Enquêtes socioéconomiques auprès des ménages « avant et après ». -Rapport d'activité de l'ONG WASH. -Rapports d'activité du consultant financier. -Compte-rendu des ateliers d'échange entre pairs. -Entretiens auprès des JWWSC.	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses de réalisation
	A3.1 Amélioration du fonctionnement des deux STEP existantes dans les territoires ciblés. A3.2 Développement des infrastructures de distribution des eaux usées traitées en sortie des STEP A3.3 Mise en place d'une gestion pérenne par les usagers des eaux usées traitées A3.4. Appui aux agriculteurs à la valorisation efficace des eaux usées traitées	-2 diagnostics fonctionnels des STEP. -2 programmes de renforcement des capacités et d'acquisition d'équipement. -2 études de faisabilité technique d'extension du réseau de REUT. -2 programmes de travaux sur les réseaux de REUT. -2 compte-rendu de réception des travaux. -1 AUEA enregistrée officiellement pour la gestion de la REUT à Kharas . -2 statuts et règlement intérieurs révisés ou créés. -2 manuels des opérations et de la maintenance des réseaux élaborés. -2 programmes de gestion de l'irrigation élaborés. -12 formateurs formés aux techniques et pratiques d'irrigation. -90 agriculteurs formés à la conduite des cultures irriguées par les EUT. -4 parcelles de démonstration mises en place.	-Rapports de diagnostic. -Compte-rendu de formation. -Rapports d'activités et statistiques de performance des STEP. -Rapports d'étude technique d'extension. -PV de réception des travaux. -Rapports d'activités des STEP. - Certificats d'enregistrement, statuts et règlements des AUEA. - PV des AG AUEA - Rapports moraux et financiers des 2 AUEA -Compte-rendu des formations et du voyage d'étude. . -Diagnostic agricole « avant-après » et photos des sites de REUT	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses de réalisation
		-60 agriculteurs équipés de matériel de gestion et de pilotage de l'irrigation.		

ANNEXE 2 : FICHES DE RENSEIGNEMENT RELATIVES AUX PARTENAIRES

Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : 3

- **Partenaire 1**

Nom complet de l'organisme	Al Ard for Agricultural Development
Acronyme	*Al Ard*
Adresse du siège social	Sateh Marhaba, HiTech Building Ramallah and Al-Bireh, Al Naser Street, Next to Children's Hospital, Gaza
Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle (bureau, secrétariat…) se situe dans une ville en zone rouge ?	Non
Téléphone	
Site internet	info@al-ard.org
Personne de contact pour ce projet	Omar Al-Titi
Nom et prénom du/de la directeur/trice	Fares Al Fares
Date de création	November 2021
Statut Juridique	Al Ard for Agricultural Development is legally registered by the Palestinian Ministry of Interior under the number RA-222003-A.
Nom et prénom du/de la président·e	Fares Al Fares
Liste des membres du CA	https://drive.google.com/file/d/1eDudZ62eTx41YMhjY7VPgyuwmsPzQTtp/view?usp=sharing
Objet social de l'organisme partenaire	Strengthening and empowering the Palestinian farmers to acquire the capacity of accessing his/her natural resources and basic rights stipulated in the Charter of the United Nations and the Universal Declaration of Human Rights,
Principaux domaines d'intervention et public(s) ciblé(s)	Agriculture, food security, fight against poverty,gender equality, steadfastness
Nombre de salarié·e s et de bénévoles	-Yasmeen El Hassan -Mohammad Ewidat -Sana' Zahi Karajeh -Abeer Hisham Warasneh -Omar Al-titi -Yazan Tartir -Raed Rafiq Muhsen -Mahmoud Ahmad Al-Zaanin
Budget total annuel en euros	500 000 USD
Principaux donateurs	Bizilur, NPA, LVC, Grassroots International, UN, PUI
Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.	NA
Historique et nature de la coopération avec le partenaire	Liens institutionnels : partenaire de la première phase Liens contractuels : convention de partenariats projets

Rôle et implication dans la préparation du projet proposé	Co-construction du dossier avec Experts-Solidaires
Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé	Maître d'œuvre local, coordination générale terrain.
Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?	245 550 €
Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l'établissement financier, pays de localisation, devise utilisée	Bank information (EUR). Al Ard for development- Al Quds Bank
Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet	Coordination générale, appui à la formation, mobilisation des acteurs, reporting, appui au lancement des appels d'offres et à la contractualisation.
Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ? **Préciser les zones concernées.**	**Non**
Expériences similaires dans la mise en œuvre de l'action proposée	Al Ard appuie des projets de développement agricole, ils ont de l'expérience sur les activités en rapport directement avec l'agriculture de ce projet.

- **Partenaire 2**

Complete Name of Structure	**Tubas Joint Water and Sanitation Services Council**
Acronym	Tubas JWSSC
Adress	Palestine-West Bank-Tubas -Main Streel -Youth Building 2nd Floor
Telephone	0097092571973
Internet website	Email. Tubas.jwssc@gmail.com
Contact person for the project (and mail)	Eissa Dababat (Email. Hamdan_rawan@yahoo.com)
Name of Director	Eissa Dababat
Date of creation	2010
Juridical Status	Semi Govermental, Independent Under Ministry of Local Goverment
Name of president	Abd Al Razeq Abo Arrah
Are-there politicaly exposed persons in the board ?	All Board of directors are representing Municipalities, Municipaities are elected by citizens for each.
List of board members	Jaber Jaber,Maha Salameh,Mustafa Bne Odeh,Firas Sawaftah
Object of the organization	Service Provider for water and sanitation services and others related to.
Main sectors of Intervention	Water,WasteWater,WWTP,Reuse services,RenuiableEnergy(Solar&Wind)
Number of employees	40
Total budget in euros	13000000 NIS =3.3 MEuro(Euro=3.94 NIS)
Main donors	AFD,EU,
Network it is affiliated to	Tubas JWSSC
Localization of interventions	In Tubas Governorate

- **Partenaire 3**

Complete Name of Structure	**Joint Service Council for water and wastewater/ North Hebron**
Acronym	JWWSC-North Hebron
Adress	Palestine-West Bank- Hebron-Halhul-Main street
Telephone	02-2248888/ 00972 597 177 274/ 00970 597 360 873
Internet website	https://www.facebook.com/JCWS.NH/
Contact person for the project (and mail)	Issa Attallah/ issatalal36@yahoo.com
Name of Director	Issa Attallah
Date of creation	2019
Juridical Status	Semi Governmental- Under ministry of Local Governorate
Name of president	Mousa Gaith
Are-there politicaly exposed persons in the board ?	JSC board of directors consist of one member for each municipality within JSC service area, all municipalities were chosen through election by their citizen
List of board members	Shareef Halayqa, Fayiz Tarayra, Nasr Ikhlayel, Hazem Ghnemat, Wael Shrouf, Ahmad Atwan, Azmi Amleh, Jaber Tomaizi, Adel Ghrayb, Jehad Abu Asaba, Atef Shkarna, Zaid Bradia, Ahmad Halayqa
Object of the organization	Improve water and waste water services in North Hebron area, establish reuse master plan and increase public awareness in this sector. Transfer services from municipalities to JSC
Main sectors of Intervention	Water, Wastewater and reuse
Number of employees	7
Total budget in euros	1 Million NIS = 253 807 Eurro
Main donors	Dutch, Spain (ACF, Accion Contra El Hambre), Islamic development bank
Network it is affiliated to	JSC with municipalities
Localization of interventions	Hebron Governorate

ANNEXE 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE

N.B : Le résumé suivant est un extrait direct du rapport d'évaluation finale rédigée par le bureau d'étude palestinien, *PLAN Strategic Management and Planning Consultants*

« Gestion intégrée des ressources en eau et amélioration des conditions de vie des agriculteurs à Hébron, Cisjordanie" est un projet conjoint entre Experts-Solidaires, la commune des Mées en France, l'Union des Comités Ouvriers Agricoles (UAWC), et l'Al' Association Ard, financée par l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet a été mis en œuvre à Dura et Beït Ula dans le gouvernorat d'Hébron en Palestine.

Le projet visait à résoudre les problèmes d'accès à l'eau des familles rurales de Dura et Beït Ula, en particulier les familles d'agriculteurs, afin d'améliorer leurs conditions de vie. Les solutions, ou actions menées pour atteindre cet objectif, initialement proposées ont été construites sur la base d'études menées en amont, d'une connaissance fine du terrain et des acteurs locaux, ainsi que de concertations avec les communes bénéficiaires et leurs populations. Cependant, le projet a subi des changements tout au long de sa mise en œuvre, pour des raisons techniques, politiques et sociales.

Dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation (S&E) du projet, l'UAWC a chargé les consultants en gestion stratégique et en planification PLAN d'effectuer une évaluation finale du projet. Les conclusions de cette évaluation reposent sur un certain nombre de méthodes de collecte et d'analyse de données. L'équipe d'évaluation a adopté une approche intégrée et participative de sorte que toutes les parties prenantes, ainsi que les bénéficiaires, ont participé et contribué à l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité et de l'impact possible du projet, ainsi qu'à l'identification et à la documentation des leçons apprises qui peuvent être utilisées dans de futurs programmes et interventions.

Dans l'ensemble, le projet était **pertinent** pour toutes les parties prenantes ; les deux collectivités ciblées, Experts-Solidaires, UAWC et Al Ard, AFD, PWA, et les communes des localités ciblées. Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation a constaté que le projet est largement pertinent pour les parties prenantes, tant dans son objectif général que dans les objectifs stratégiques qu'il visait à atteindre. Plus précisément, le projet a répondu aux besoins, défis et contraintes nationaux du secteur de l'eau, comme l'ont démontré l'Autorité palestinienne (AP) et l'Autorité palestinienne de l'eau (PWA). De plus, le projet est directement lié aux priorités de l'AFD en tant qu'agence de cofinancement, des acteurs de mise en œuvre, des communautés et des bénéficiaires directs.

En ce qui concerne l'**efficacité**, l'équipe d'évaluation a trouvé des preuves que les activités du projet au sein des deux communautés ont eu certains effets sur les bénéficiaires et que le projet a pu atteindre la majorité de ses résultats. Afin d'augmenter la disponibilité des ressources en eau, des preuves ont été fournies par la réalisation d'une évaluation des eaux souterraines de la région d'Hébron et de ses environs. En outre, le projet a travaillé avec succès sur l'amélioration de la capacité de stockage des eaux de pluie à Dura et Beit Ula grâce à la fourniture de 21 réservoirs d'eau et de bassins en béton. Par ailleurs, le projet a adopté des approches innovantes afin de renforcer les capacités des agriculteurs en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Cependant, l'amélioration de la gestion locale des ressources en eau et le renforcement des capacités internes de l'UAWC ont rencontré quelques difficultés.

En termes d'**efficience,** le processus de sélection des communautés ciblées et des agriculteurs bénéficiaires a été effectué de la manière la plus efficiente possible. Cependant, la gestion des ressources financières et temporelles s'est heurtée à des défis qui échappaient au contrôle de la direction du projet ; le manque d'expertise locale, l'épidémie de COVID-19 et la désignation de six organisations palestiniennes, dont l'UAWC, comme organisations terroristes par Israël, ont tous eu un impact négatif sur le projet.

En ce qui concerne **l'impact et la durabilité**, bien qu'il soit encore tôt pour voir l'impact et la durabilité, l'équipe d'évaluation a pu récolter certains résultats durables qui ont déjà émergé, notamment en ce qui concerne l'augmentation des revenus des agriculteurs et l'augmentation

de la productivité des terres et réduction du coût de l'eau pour l'irrigation. En outre, il existe des preuves de l'amélioration de l'environnement en tant qu'effets du projet, améliorant l'accès des femmes aux ressources économiques, renforçant les capacités et les compétences individuelles des agriculteurs et fournissant des ressources précieuses sur le secteur de l'eau en Palestine.
Bien que la résolution des problèmes d'accès à l'eau des familles rurales à Dura et Beit Ula soit une question complexe et à plusieurs niveaux, l'AP, les organisations de la société civile palestinienne et la communauté des donateurs peuvent jouer un rôle dans la résolution de ce problème en adoptant plusieurs recommandations. Ces recommandations incluent la réplication du projet, l'augmentation du nombre et de la taille des réservoirs d'eau fournis, l'augmentation du nombre et de la portée de la sensibilisation et des sessions de formation en rapport avec la GIRE, l'offre de plus d'opportunités pour les jeunes et les femmes, et le renforcement de l'expertise régionale et internationale dans le domaine de la GIRE.

ANNEXE 4 : CARTES ET AUTRES DOCUMENTS

ANNEXE 4.1 : Carte de l'aquifère montagneux partagé entre Palestine et Israël.

Adapted from: 'Water and War in the Middle East' Info Paper no.5 , July 1996, Centre for Policy Analysis on Palestine. The Jerusalem Fund, Washington D.C.
Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs

ANNEXE 4.2 : Carte de situation des deux zones d'intervention.

ANNEXE 4.3 : Description succincte des principales institutions de la gouvernance de l'eau

- **Le rôle de la Palestinian Water Authority (PWA)**

La PWA est l'autorité palestinienne en charge de la gestion de l'eau pour les territoires palestiniens. Elle détient plusieurs prérogatives : un rôle de transporteur et de distributeur de l'eau brute, essentiellement destinée à l'eau potable, pour les municipalités en zones A et B ; un rôle de contrôle des prélèvements et de la qualité de l'eau, un rôle dans la planification et la gestion de l'assainissement ; un rôle dans la prévention de la pollution des eaux.

- **Le cadre réglementaire palestinien**

Un nouveau cadre règlementaire a été approuvé en 2014, le Water Act. Il a pour objet de renforcer et améliorer le management soutenable de l'eau et la régulation de la ressource. Il prévoit notamment que même les petits puits doivent être contrôlés par la PWA. Il prévoit également la création d'association d'usagers de l'eau agricole : « Water Users Associations ». L'objectif de ce nouveau cadre est de faciliter la gestion collective et le suivi par la PWA.
L'application de ce nouveau cadre règlementaire et l'avancement de sa mise en œuvre en sont à leur démarrage.

- **Le Ministère de l'Agriculture (MOA)**

En matière d'eau agricole, la PWA a des prérogatives partagées avec le ***MOA.*** La PWA délivre les autorisations pour les forages (si autorisation obtenue du JSC). Si les ressources en eau sont destinées à un usage agricole, la demande d'autorisation passe en premier lieu par la PWA puis par le Ministère de l'Agriculture. Le MOA est responsable de garantir la qualité de l'eau utilisé en agriculture.

- **Les Municipalités et les Joint Service Council (JSC)**

Les Joint Service Council sont des structures intercommunales à qui les communes ont transféré une partie de leurs prérogatives pour plus d'efficacité de gestion. A l'heure actuelle, les JSC dépendent du Ministère de la Gouvernance Locale (MoLG).
Les municipalités ou les JSC sont responsables : d'assurer la distribution de l'eau reçue à leurs populations, de maintenir les réseaux afin d'assurer de diminuer les pertes, de répartir l'eau reçue entre les usages, de décider du prix de l'eau au m3 selon les usages, de contrôler les infrastructures d'assainissements.
Selon le MoLG, ces collectivités manquent de ressources et de compétences pour assurer ces fonctions.
Sur la question de l'eau domestique, il n'existe de 350 points de branchements des réseaux municipaux à l'eau distribuée par la PWA, acheté à la compagnie israélienne Mékorot. Ainsi, des municipalités n'ont pas d'autres choix que de rejoindre un JSC afin de pouvoir accéder à un de ces points de branchements et gérer cette eau collectivement. Il y a souvent des tensions internes dans les JSC.
Concernant la question de l'assainissement, environ 43% des ménages sont reliés à un réseau et ce chiffre tend à diminuer. Les ménages restants utilisent des fosses septiques. Les municipalités ou JSC sont responsables de surveiller la qualité de ces fosses. En réalité, ils disposent de peu de moyens et de compétences pour exercer un vrai contrôle, ce qui pose un problème de santé publique. L'eau des fosses septiques se retrouve dans les nappes superficielles, principales sources d'alimentation des puits traditionnels d'irrigation. Cette eau ainsi polluée est utilisée en irrigation, notamment sur du maraîchage. La première phase a démontré un taux de bactéries

coliformes important dans l'eau issue des puits traditionnels testés. Les produits agricoles, si non suffisamment traités, sont susceptibles d'être vecteurs de maladies hydriques (ex : diarhés.
Une municipalité peut faire partie de plusieurs JSC. Les JSC décident de leurs secteurs d'activité

Annexe 4.4: Description du JWWSC d'Hébron Nord

Désignation complète: Joint Service Council for Water and Sewage(JCS)
Adresse : Palestine-Halhul- Main Street
Contact : Issa Atalah, Directeur.
Téléphone : 02-2248888 Fax.: 2248888
E-mail : Jcws.nhebron@gmail.com

Le JSC du Nord Hébron a été créé en 2019 à l'initiative de 14 autorités locales du territoire du Nord d'Hébron, en accord avec la loi de 2016 actant la création des JSC sous l'autorité du Ministère de la Gouvernance Locale, et en coordination avec l'Autorité Palestinienne de l'Eau, qui y retrouve l'application de leurs stratégies de réforme suite à la promulgation de la loi sur l'eau 2014 visant à établir des services décentralisés pour gérer l'eau.
Le JSC est géré par un conseil d'administration représentant les collectivités territoriales membres et emploie du personnel administratif et technique.

Le JCS a pour objet principale de fournir des services d'accès à l'eau et à l'assainissement à plus 250 000 citoyens dans 14 autorités locales : Halhul, Sair, Shoukh, Bani Naem, Beit Ummar, Bei t Ula, Idna, Tarqoummia, Nouba, Kharas Sourif, Hatta, AlDair, Shoukh, Al Arroub , répartie sur un territoire d'une superficie de 500 Km^2.

La carte ci-dessous représente le territoire sous gestion du JSC :

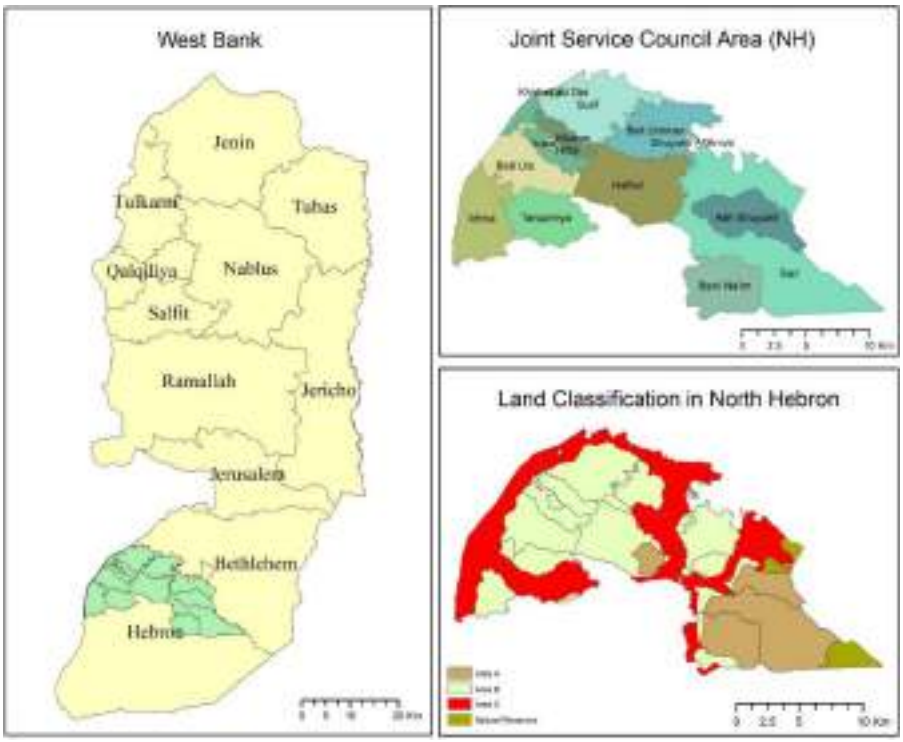

Le territoire du Nord d'Hébron souffre d'une pénurie d'accès à la ressource eau en quantité suffisante, de la faiblesse de ces infrastructures, d'un pourcentage élevé de « non-revenue water » et d'un faible taux de recouvrement auprès de ménages.
Au nord d'Hébron, 95 % de la population n'est pas couverte par la collecte des eaux usées, sans système de collecte ni plan de traitement. Les ménages utilisent donc en grande majorité des fosses sceptique, polluant l'écosystème de la vallée et particulièrement les eaux souterraines, les sources, etc.

Il existe deux stations d'épuration sur le territoire :

1. La station d'épuration d'Al Aroub a une capacité de traitement de 1200 m^3/jour

Les eaux usées proviennent principalement du camp de réfugiés d'Al Aaroub et la ville de Shoukh. Cette station est gérée actuellement par une ONG palestinienne. Elle rencontre des difficultés de gestion financière.

2. La station d'épuration de Kharas d'une capacité de 400 m3/jour (voir annexe 3 pour description détaillée).

Le JSC avec le personnel de ces STEP sur du renforcement de capacité, du financement d'équipements, de l'accompagnement à l'analyse de la qualité de l'eau.
En matière d'eau potable, JSC fournit 1 million de litres d'eau / jour d'eau aux personnes qui ne sont pas branchés à des réseaux d'eau grâce à des camions citernes.

Les objectifs à court terme de du JSC du Nord Hébron sont les suivants :

- Création d'un Plan Directeur de l'Eau pour développer les infrastructures, réduire le pourcentage de « non-revenue water », augmenter l'efficacité de la collecte et mettre en œuvre l'administration, l'entretien et la des programmes d'exploitation pour améliorer l'efficacité des services conformément aux normes internationales.
- Création d'un Plan Directeur pour l'Assainissement décrivant en détails le réseau à installer pour satisfaire les besoins des ménages et des entreprises, le besoin en installation d'usines de traitement (tenant compte de l'emplacement, de la capacité, de la technologie utilisée et du potentiel pour la réutilisation de l'eau traitée en aval).
- Un Plan directeur de réutilisation de l'eau traitée
- Établir un SIG dans le nord d'Hébron

ANNEXE 4.5 : Description du JWWSC de Tubas

Désignation complète : Joint Water and Sanitation Services Council (T-JWSSC)
Contact : Issa Dababat, Directeur.
Téléphone : +972 59-295-1963
E-mail : hamdan_rawan@yahoo.com

Le JSC a été créé en 2010 par une décision du Ministère de la Gouvernance Locale. Le JSC inclut les localités suivantes du gouvernorat de Tubas : Tubas, Tammoun, Aqqaba et Tayassir. Les activités ont démarré en juin 2013.
Le JSC compte 37 salariés au 31 décembre 2022.
Le territoire regroupe 51 000 personnes environ. Sont installés 11 000 compteurs d'eau à prépaiement pour le service d'approvisionnement en eau potable. Pratiquement tous les ménages sont raccordés au réseau d'eau. L'ensemble du réseau est piloté à distance via un système SCADA (sauf les vannes encore manuelles).

Cartes du territoire couvert le JSC de Tubas :

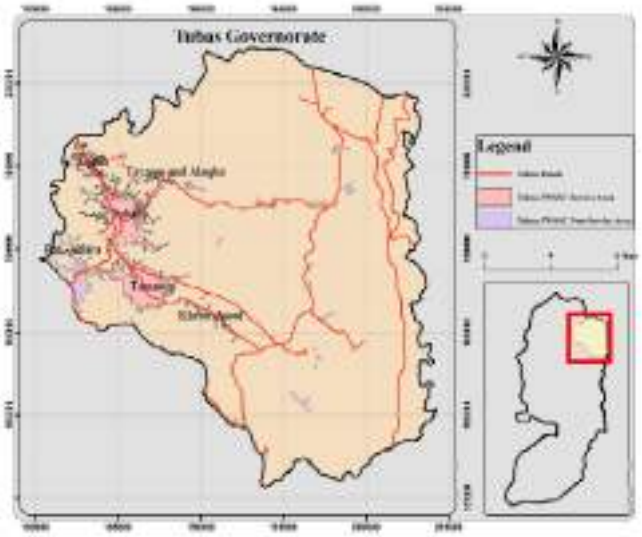

Les objectifs du JSC de Tubas sont les suivants :

- Approvisionner les ménages en eau potable
- Développer, gérer et assurer la maintenant du réseau d'eau potable
- Déterminer un prix juste de l'eau, à la fois de l'eau potable et de l'eau traitée afin d'assurer l'équilibre financier des travaux de maintenance et de développement des réseaux.
- Développer l'assainissement
- Assurer que les infrastructures d'eau et d'assainissement soient aux normes déterminées par la PWA
- Collecter les redevances de l'eau.
- Sensibiliser la population sur l'utilisation optimale et la préservation de la ressource en eau.
- Gestion de la station d'épuration de la station de Tayassir (voir description détaillée en annexe).

ANNEXE 4.6 : Description de la STEP de Kharas- Nord Hébron

- La municipalité de Kharas est située dans le Nord Hébron et compte environ 10 500 habitants. La municipalité de Kharas a financé avec l'aide d'Oxfam la construction de cette station d'épuration en 2021 (elle a financé 750 000 € sur 1M). Celle-ci est au milieu de terres agricoles, et reliée par 3 km de tuyau fermé à la zone urbaine.
- La STEP a une capacité de traitement des eaux de 400m^3/jour à l'heure actuelle mais n'en traite que 200m^3/jour. Il s'agit d'une station de traitement à boues activées.
- L'eau traité est réutilisée à 70% par les agriculteurs aux alentours, 30% est reversée dans le Wadi. Il n'y a pas d'eau souterraine dans cette zone, ainsi, cette ressource est très appréciée par les agriculteurs.
- La station effectue un traitement tertiaire au chlore. L'eau en sortie n'est analysée qu'une fois par mois et pas selon l'ensemble des critères du MoA et de la PWA.
- Un tuyau de 1 km en sortie permet d'amener l'eau jusqu'aux terres de certains agriculteurs tandis que d'autres viennent la chercher avec des camions citernes.
- Aucun groupement d'agriculteurs n'a été créé pour gérer cette eau et les demandes d'autorisations à la PWA et au MoA n'ont pas été réalisées.
- Face aux besoins de trouver des sources d'eau, la municipalité et les agriculteurs se sont organisés selon un système qui fonctionne bien pour eux, sans tenir compte de la règlementation.
- Environ 30 hectares sont irrigués grâce à cette eau et 23 agriculteurs sont concernés. La municipalité a passé un accord verbal directement avec chaque agriculteur, sans contrat. Les agriculteurs viennent chercher l'eau quand ils en ont besoin avec leurs citernes et les autres sont équipés d'un compteur. Ils achètent l'eau à 1,5 shekel le m^3 soit 0,41 euros. Ce prix a été décidé par la municipalité. La STEP coûte à la municipalité 18 000 shekel par moi et un tiers de ce coût est couvert par l'achat de l'eau par les agriculteurs.
- La municipalité a créé la station avant tout pour des raisons de lutte contre la pollution du milieu qui était catastrophique avant la création de cette STEP. Ensuite, la municipalité a elle-même organisé des sessions de focus group avec les agriculteurs et les habitants afin de leur faire comprendre qu'il était possible d'utiliser cette eau en agriculture. L'accent a surtout été mis sur le fait que ça ne soit pas « Haram » cad interdit au regard de la tradition musulmane. Aucune formation spécifique n'a été mise en place sur l'irrigation à partir d'eau traitée.
- Il n'y a pas non plus de suivi de la productivité des cultures.
- La question de l'analyse et du suivi de la qualité de l'eau pose quand même un problème. L'eau est analysée une fois par mois environ en étant envoyée à l'université Al Najah à Naplouse pour être analysée, ce qui est très onéreux.
- Un rapide prélèvement de l'eau en sortie montre une eau qui n'est pas claire et où des organismes sont visibles à l'œil nu.

ANNEXE 4.7 : Description de la STEP de Tayassir- Gouvernorat de Tubas

Description technique de la station

Tayassir est une commune du gouvernorat de Tubas. La station d'épuration de Tayassir est située à environ 800 m au nord-est du village de Tayassir et se trouve sur un niveau topographique inférieur à la commune de Tubas elle-même. Les eaux usées s'écoulent vers la station d'épuration en gravitaire.
La station d'épuration de Tayassir utilise un procédé étendu de boues activées, le procédé est divisé en étape : traitement mécanique, traitement biologique, traitement tertiaire par chloration.
Le traitement biologique appliqué aux eaux usées est basé sur le procédé à boues activées avec aération sous pression à l'aide de diffuseurs tubulaires.
L'horizon de conception pour cette station s'étale jusqu'en 2035. Deux lignes de réservoirs d'aération et deux réservoirs de sédimentation sont prévus pour 2035, permettant d'atteindre un début moyen de traitement journalier 4300 m^3/j.
Actuellement, le débit moyen journalier d'eau traitée est seulement 800m^3/jour.

Description des enjeux techniques et sociaux liés à la REUT à Tubas

Le MoA et Al Ard ont organisé une rencontre avec les agriculteurs de Tubas en novembre 2022. Cette réunion a permis de comprendre la complexité de l'enjeu social autour de cette station d'épuration, de la constitution du *Water Users Association* et de la mobilisation de cette eau traitée :

- Premièrement, l'élément le plus important est que les agriculteurs sont TOUS en attente de pouvoir utiliser cette eau traitée. Ils n'ont pas de sources d'eau pas ailleurs et ils ne fonctionnent qu'avec l'eau de pluie.
- Le WUA a déposé son dossier d'enregistrement auprès des ministères. Cependant, les agriculteurs n'ont pas bien saisi les tenants et aboutissants de cette association. Eux pensaient s'être enregistrés en tant qu'association agricole et non d'usagers de l'eau usée traitée. En fin de réunion, nous avons rencontré l'avocat qui nous a montré les statuts. Ils sont enregistrés en WUA. Un travail important de gestion de cette association est donc à réaliser.
- La station d'épuration est située sur la commune de Tayassir, gouvernorat de Tubas. Or, les réservoirs et le tuyau de sortie de l'eau traitée sont sur la commune de Tubas, gouvernorat de Tubas .il s'agit là d'une véritable source de conflits. Les agriculteurs de Tayassir présents demandent à pouvoir également mobiliser cette ressource.
- Le WUA est composé de 9 membres dont 3 de Tayassir et 6 de Tubas. Les membres de Tayassir ne peuvent pas à l'heure actuelle mobiliser la ressource car les infrastructures n'arrivent pas jusqu'à chez eux.

- Les agriculteurs indiquent que 35 hectares sont irrigables à partir des infrastructures actuelles (25 hectares indiqués par le MoA).
- Le président de l'association est un des deux agriculteurs à s'être lancé : il a investi dans les infrastructures nécessaires et irrigue actuellement 3 hectares de citronniers et 1 hectare d'oliviers. Un deuxième propriétaire foncier a mis son terrain en location pour un agriculteur qui produit 3 hectares de fourrage (alfa alfa). Ces investissements ont coûté cher : 80 000 shekel (21 700 euros environ) pour les 3 hectares de citronniers.
- C'est ce prix d'investissement initial qui bloque en premier lieu pour les autres propriétaires fonciers qui pourraient bénéficier de l'eau usée traitée.
- La station d'épuration et les agriculteurs ont négocié le prix de l'eau et l'ont inscrit dans les statuts du WUA. Celui-ci est en attente de validation par le JSC de Tubas. Il a été décidé que l'eau serait achetée à 0,5 shekel le m3 les deux premières années puis à 1 shekel.

Irrigation du fourrage

Réservoir de 1000m3 alimenté par la STEP- La chloration s'effectue à ce niveau

ANNEXE 5 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU

NOM COMPLET DE L'ONG	SIGLE	MONTANT PREVU
AL ARD	**AL ARD**	**207 650**

DATE 18/04/2023

Experts-Solidaires
Association de Solidarité Internationale
Montpellier Métropole
France
SIREN : 750 039 957

ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME, LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)

Extrait du cadre d'intervention transversal OSC 2018-2023 :

Lutte contre le financement du terrorisme et la corruption [14]

Dans de nombreuses zones d'intervention, l'AFD doit faire face à des risques de détournements des fonds à destination des OSC notamment à des fins de financement de terrorisme. En dépit des nombreux et croissants efforts entrepris par les OSC, appuyées par l'AFD, afin de promouvoir et renforcer les diligences sur leurs opérations, certaines peuvent rester vulnérables à leur exploitation et détournement par des organisations terroristes afin de se procurer ou de faire circuler des fonds, de fournir un soutien logistique, d'encourager ou de faciliter le recrutement de terroristes, ou encore de soutenir des terroristes ou des organisations/opérations terroristes. En effet, les OSC sont particulièrement vulnérables aux risques de détournement de leurs fonds car, souvent imparfaitement sensibilisées à ces risques, elles ont accès à des sources de financement parfois conséquentes et sont exposées à la circulation d'un grand volume de liquidités. En outre, de nombreuses OSC sont exposées du seul fait de leur implantation à l'intérieur ou à proximité des zones fortement exposées aux activités terroristes.

-Ces risques font l'objet d'une surveillance par le Département de la Conformité (DCO) de l'AFD et sont pris en compte dans l'instruction des opérations, en général, et notamment celles impliquant des OSC en zones sensibles.

-Néanmoins, devant la persistance de la menace dans les zones sensibles où l'AFD opère de manière renforcée en appui à des OSC (Facilité Crises et Vulnérabilités et régions du Sahel, Irak-Syrie, autres), il est nécessaire d'approfondir la prise en compte de ces risques dans les opérations de l'Agence. En conséquence, en plus des diligences classiques, l'AFD veillera à élaborer, en lien avec les services de la Direction Générale du Trésor, un cadre de diligences anti-corruption/antiterrorisme ad-hoc, pouvant s'appliquer spécifiquement aux opérations d'appui aux OSC en zones sensibles.

Afin que l'AFD soit en mesure d'apprécier la nature et la qualité des dispositifs d'encadrement du risque fiduciaire et du risque de financement du terrorisme, de fraude et de corruption au sein de l'OSC partenaire, celle-ci est invitée à remplir, signer et renvoyer ce questionnaire à l'AFD.

La notion de risque fiduciaire doit être entendue comme renvoyant à la bonne gouvernance financière au sein de chaque contrepartie. Cette notion inclut le risque de corruption et de fraude et les aspects liés à la gouvernance interne (il est question des mesures, des règles, des procédures et des processus organisationnels permettant d'appréhender la manière dont la contrepartie est dirigée, administrée et contrôlée).

L'AFD porte une attention particulière sur le risque engendré par le non-respect par la contrepartie des conditions d'usage ou de durée des fonds qui lui ont été transférés. Cela implique de la part de la contrepartie un comportement responsable, transparent et respectueux des ressources qui lui sont confiées par l'AFD

---

[14] *Recommandation du GAFI n°8 qui traite spécifiquement des OSC (http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations_GAFI.pdf)*
Voir également le guide intitulé « Risque de financement du terrorisme : Guide de Bonne Conduite à l'attention des associations », publié par la Direction Générale du Trésor le 27 janvier 2015 (https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/433045).

(Voir également guide méthodologique page 13 et 14).
Le traitement a pour finalité la mise en place et le suivi d'une activité de surveillance adaptée aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme pendant toute la durée de la relation d'affaires. La durée de conservation appliquée est de cinq ans maximum à compter du terme du projet de financement considéré. En application de l'article article L561-45 du Code monétaire et financier, les personnes concernées par ce traitement disposent d'un droit d'accès indirect auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

1. CIRCUITS FINANCIERS ET INTERVENANTS

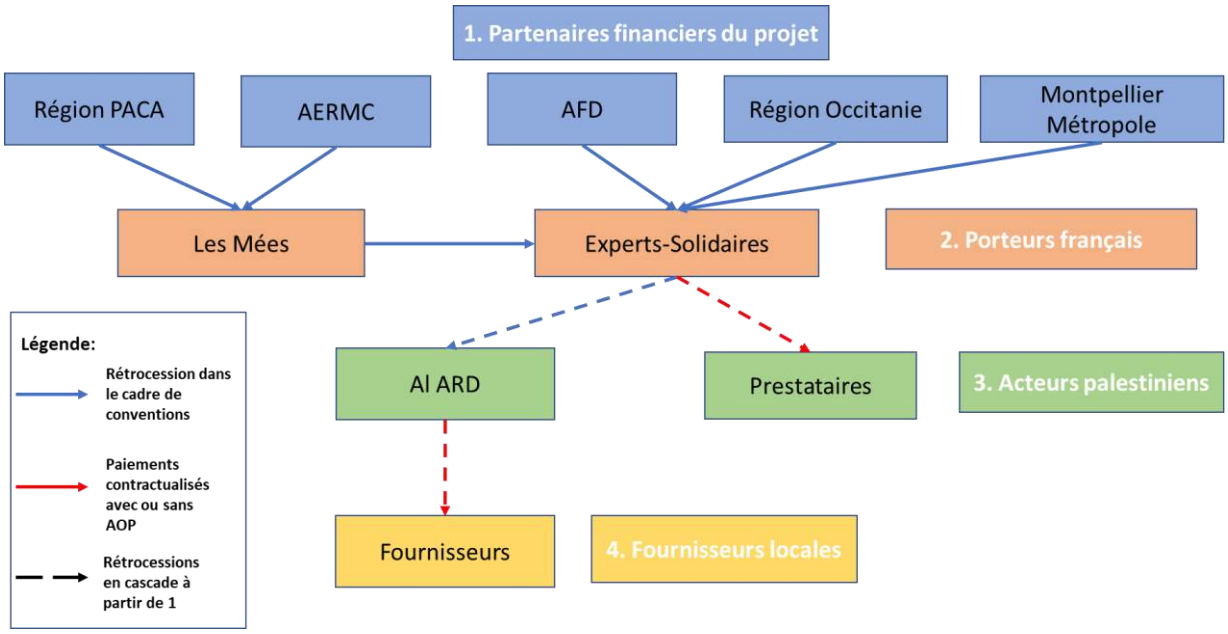

BANQUE : Crédit Coopératif, Centre d'affaires de Montpellier, 19 bis Av. de Maurin, 34000 Montpellier

2. REPRESENTATION ET RELATIONS AVEC DES AGENTS PUBLICS

Qui est/sont le ou les représentants légaux de votre institution ?

Les représentants légaux de l'association sont, d'une part les membres du bureau et du CA soit Eric Buchet, le Président, Eloïse Dougère, la trésorière Charles Lilin, le secrétaire Yunona Videnia Gillian Cadic Jean-François Rozis . D'autre part, l'association peut être également représentée par son directeur, Jean-Pierre Mahé.

Un ou plusieurs représentants légaux de votre institution ou personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre du projet financé par le groupe AFD ont-ils également la qualité d'Agent public ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, veuillez identifier le représentant, le poste occupé en tant qu'agent public et son employeur

Cliquez et entrez le texte ici

3. ORGANISATION FINANCIERE & COMPTABILITE

La méthode de comptabilité utilisée au sein de votre institution est-elle analytique ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

Votre institution dispose-t-elle d'un système d'information approprié (logiciel de comptabilité) ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

Votre institution dispose-t-elle d'états financiers audités ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

Si oui, l'opinion de l'auditeur fait-elle état de réserves sur le contrôle interne ou sur une mauvaise gouvernance financière de l'OSC ?

☐ Oui ☑ Non
En cas de réponse positive, détailler ces réserves et le cas échéant les mesures mises en place ou envisagées pour lever ces dernières.

Votre institution pratique-t-elle la mise à disposition d'argent liquide lors de la réalisation de projets ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, les procédures internes prévoient-elles des mesures spécifiques d'encadrement quant à l'utilisation d'argent liquide ?

☐ Oui ☐ Non
Veuillez détailler

Les procédures d'engagement et de paiement sont-elles formalisées et les fonctions correspondantes (ordonnateur et payeur) séparées ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

Votre institution a-t-elle élaborée des procédures financières et comptables afin de prévenir le risque que vos livres, registres et comptes ne puissent être utilisés pour se livrer à des pratiques corruptives ou dissimuler de telles pratiques ?

☑ Oui ☐ Non
Détailler ici, si nécessaire

4. CONTRÔLE INTERNE

Votre institution est-elle dotée d'un département du contrôle interne ?

☐ Oui ☑ Non

Experts-Solidaires n'a pas encore les capacités financières de se doter d'un département du contrôle interne. Nous ne sommes que 6 salariés à l'heure actuelle, dont deux alternants. En revanche, notre comptabilité est assuré par un cabinet extérieur, le cabinet Euzière

Si oui, quels sont leurs rôles ? Combien d'ETP y sont affectés ? Quels sont les liens hiérarchiques ?
Cliquez et entrez le texte ici

Votre institution est-elle soumise au contrôle d'un auditeur externe indépendant ?

☑ Oui ☐ Non
Détailler ici, si nécessaire

Des contrôles comptables de 1er niveau sont-ils réalisés et formalisés ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

- Si oui, merci de bien vouloir citer deux exemples de contrôles mis en place
  Les dépenses à engager sur les projets sont validés par les chargés de projets, responsables d'assurer la conformité des factures et des contrats correspondants (niveau 1). Dans un deuxième temps, le chargé de suivi administratif et comptable de l'association les vérifie et les pré-enregistre pour paiement (niveau 2). Le directeur vérifie ensuite la cohérence globale des dépenses pré-enregistrées au paiement avec la mise en œuvre opérationnelle des projets et effectue les paiements (niveau 3). Le cabinet Euzière reçoit et vérifie l'ensemble des paiements à chaque mois et met à jour la comptabilité de l'association (niveau 4). Le CAC effectue un contrôle annuel (niveau 5).

Existe-t-il au sein de votre institution une procédure relative à la conservation et à la sauvegarde des documents de travail, emails, pièces justificatives, etc.?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

5. CONTRÔLES EXTERNES

Votre institution a-t-elle déjà réalisé un ou des projets financés par l'AFD ?

☑ Oui ☐ Non

- Si oui, merci de bien vouloir détailler l'avis de l'auditeur sur les rapports d'audit techniques et financiers déjà produits sur les précédents projets cofinancés par l'AFD (sur les trois dernières années) et la teneur des recommandations éventuellement formulées dans lesdits rapports :
  Un audit financier a été réalisé en fin de phase 1 et en fin de projet. Les conclusions du rapport ont été les suivantes : « Les dépenses qui font l'objet du présent contrôle s'élèvent à un total de 333 760 euros (coûts directs). Le ratio de contrôle des dépenses est de 51,76 %. Ce ratio représente le montant total des dépenses contrôlées par nos soins, exprimé en pourcentage du total des dépenses soumises à vérification (644 830 euros). L'ensemble des vérifications que nous avons opérées n'a pas révélé d'anomalie. ». Les recommandations ont été les suivantes : « Les contrôles réalisés sur les dépenses ont été satisfaisants. L'auditeur n'adresse aucune recommandation particulière à l'association Experts Solidaires. »

Cliquez et entrez le texte ici

6. CONFORMITE

Votre institution dispose-t-elle d'un programme de conformité (compliance program) visant à prévenir, maîtriser et traiter les risques de fraude, de corruption et de détournement de fonds interne et externe ? On entend par cette notion un ensemble de procédures et de processus mis en place au sein de votre institution permettant d'assurer le respect des normes applicables par l'ensemble des salariés et dirigeants afin de prévenir les risques de corruption et de fraude. Il peut s'agir d'une charte, d'un code de bonne conduite, de formation, de sensibilisation, de mécanismes internes d'alerte, de conseil, d'audit...

☑ Oui ☐ Non
Détailler ici, si nécessaire

Votre institution dispose-t-elle d'un code de conduite anticorruption et/ou d'une charte éthique ?

☑ Oui ☐ Non
Détailler ici, si nécessaire

Votre institution dispose-t-elle d'une politique et/ou procédure de lutte contre la fraude/corruption ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

Votre institution dispose-t-elle d'une procédure d'alerte ou de tout autre moyen permettant de reporter tout type de violation des règles (internes, légales, ouverte aux parties prenantes externes) ?

☑ Oui ☐ Non
En cas de réponse négative, veuillez détailler

7. LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LE DETOURNEMENT DE FONDS

Votre institution dispose-t-elle d'une politique et/ou d'une procédure de lutte contre le détournement de fonds notamment dans le cadre de l'accès aux populations et de lutte contre le financement du terrorisme ?

☑ Oui ☐ Non
Experts-Solidaires a suivi la formation proposée par l'AFD et mise en œuvre par le Cabinet Donnadieu sur le traitement de la lutte contre le financement du terrorisme et le détournement de fond. Une note en interne expliquant le contexte réglementaire, l'objectif visée par cette lutte les sources des régimes de sanction et les règles en vigueur de filtrage a été diffusé afin que tous les chargés de projet ainsi que les membres du CA soit bien sensibilisés et informés. Le CA a opté pour une procédure de filtrage manuel sur les listes de sanctions de l'UE et française à travers le site : https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/List.

- Si oui, quelle est son objet et la dernière date de mise à jour ?

Février 2023

- Si non, votre institution envisage-t-elle de se doter d'un tel document, et, le cas échéant, à quelle échéance ?

☐ Oui ☐ Non

Cliquez et entrez le texte ici

Votre institution procède-t-elle à des diligences/vérifications sur son personnel, sur ses bénéficiaires de rétrocessions, sur ses partenaires de mise en œuvre et sur ses prestataires/fournisseurs ? (il s'agit ici des processus et contrôles permettant de vérifier l'identité de ces personnes ainsi que leur honorabilité)

☑ Oui ☐ Non

- Si oui, détailler le type de diligences/vérifications réalisées.

Les noms des personnels d'Experts-Solidaires, des ONG bénéficiaires de rétrocessions, des partenaires de mise en œuvre et des prestataires et fournisseurs seront rentrés dans la base de données de la plate-forme de gels des avoirs de la DG des trésors qui regroupe les listes de vérifications obligatoires pour Experts-Solidaires, soit la France, l'UE et l'ONU.

Que se passe-t-il si des occurrences négatives sont découvertes ?

Il est d'abord important de vérifier qu'il ne s'agit pas d'une fausse occurrence négative (notamment sur la question des homonymies). En cas vérifié d'occurrences négatives, plusieurs cas de figures : s'il s'agit d'un salarié d'un partenaire, il sera demandé au partenaire que les fonds du projet ne puissent pas être mobilisés pour le paiement de cette personne. S'il s'agit d'une personne responsable dans un structure pressenti pour une prestation : les TdR de l'appel d'offres incluront un critère permettant de rejeter une candidature si cas avéré.

Si des vrais occurrences négatives sont découvertes :

- S'il s'agit d'un staff Experts-Solidaires, étant donné que l'association à uniquement des salariés basés en France, les procédures judiciaires françaises en vigueur seront appliquées.
- S'il s'agit d'un staff d'un partenaire de rétrocession, Experts-Solidaires demandera au partenaire à minima d'exclure la personne concernée du projet et s'assurera qu'aucun fond du projet ne lui soit versé. Experts-Solidaires demandera également au partenaire de revoir ces procédures de recrutement.
- S'il s'agit d'un prestataire ou fournisseur : une clause d'exclusion du candidat sera mise dans les appels d'offres en cas d'occurrence négative découverte.

Dans le cadre des financements AFD, votre institution contrôle-t-elle systématiquement son personnel, ses partenaires de mise en œuvre/bénéficiaires de rétrocession, ses prestataires et fournisseurs au regard des listes de sanctions financières nationales et/ou internationales ? Les listes de sanctions sont des instruments de politique étrangère relatives à un pays ou à une thématique et qui interdisent la mise à disposition directe ou indirecte de fonds ou de ressources économiques au bénéfice des personnes listées. Ces listes peuvent être publiées par l'ONU, l'Union européenne (UE), le gouvernement français, l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du gouvernement américain, etc. Pour rappel, l'article L.562-4 du Code Monétaire et Financier

requiert toute personne physique ou morale française de respecter les listes de sanctions prises par les Nations Unies, l'UE et la France.

☑ Oui ☐ Non
Le cas échéant, veuillez ajouter la(les) référence(s) à votre politique interne

- Si oui, indiquer quelles listes de sanctions vous contrôlez (ex: France, UN, OFAC, UE ...), et si vous utilisez un logiciel ou une base de donnée externe pour réaliser ces diligences, veuillez indiquer son nom.

Cliquez et entrez le texte ici

Via la liste unique https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/

- Dans l'hypothèse où l'entité ou la personne physique figurerait sur une liste de sanctions, entrez-vous ou poursuivez-vous la relation d'affaires ? Le cas échéant, veuillez détailler.

☐ Oui ☑ Non

Il est d'abord important de vérifier qu'il ne s'agit pas d'une fausse occurrence négative (notamment sur la question des homonymies). En cas vérifié d'occurrences négatives, plusieurs cas de figures : s'il s'agit d'un recrutement interne à Experts-Solidaires, processus de recrutement annulé. S'il s'agit d'un salarié d'un partenaire, il sera demandé au partenaire que les fonds du projet ne puissent pas être mobilisés pour le paiement de cette personne. S'il s'agit d'une personne responsable dans une structure pressentie pour une prestation : les TdR de l'appel d'offres incluront un critère permettant de rejeter une candidature si cas avéré.

Nous informerons l'AFD qu'une occurrence négative s'est produite en cours de filtrage et nous tiendrons informé l'AFD des conséquences sur le projet. Dans tous les cas, la personne concernée sera exclue du projet et ne bénéficiera pas d'un transfert monétaire.

8. FORMATION

Votre institution procède-t-elle à une formation sur les thèmes de la lutte contre le financement du terrorisme, la fraude et la corruption ?

☐ Oui ☑ Non
Veuillez détailler, si nécessaire

- Si non, envisagez-vous de dispenser de telles formations et à quelle échéance ?

☑ Oui ☐ Non

Une note relative aux obligations, aux procédures et aux obligations en termes de lutte contre le financement du terrorisme, la fraude et la corruption sera rediffusé à tous les salariés, volontaires et partenaires de l'association Experts-Solidaires annuellement. Tous nouveaux partenaires de mise en œuvre seront informés par le chargé de projet responsable de l'action de partenariat de ces obligations et procédures avant de signer la convention entre nos deux structures.

- Si oui, à quel public sont adressées ces formations (responsables, tout public…) et à quelles fréquences sont-elles dispensées ?

Tout le personnel et volontaires de l'association ainsi qu'aux partenaires de terrain.

Votre institution procède-t-elle à une formation en lien avec le Manuel de Procédures couvrant notamment les aspects comptabilité, gestion de trésorerie/budgétaire, achats, etc. ?

Non

- Si non, envisagez-vous de dispenser de telles formations et à quelle échéance ?

☐ Oui ☑ Non

L'association Experts-Solidaires possède des procédures internes très claires sur la gestion et le suivi comptable. Tous les chargés de projet sont formés à ces procédures. Ces procédures ont été validé par des audits annuels du CAC.